



«TLEMCEM, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011»

■ Le peuple invité à donner le coup d'envoi

Lire en page 14



MESURES PRISES A L'ISSUE DU CONSEIL DES MINISTRES

■ Le PT applaudit et suggère...

Lire en page 4

LES RDV DES MALADES BIENTÔT INFORMATISÉS

Le ministère de la Santé innove

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1187 Dimanche 6 février 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAN 2011- OUGANDA 0- ALGÉRIE 2

Les A' annoncent la couleur

Page 24

L'état d'urgence instauré le 9 février 1992

RETOUR SUR UNE PÉRIODE DE TROUBLES

Lire en page 3



Moubarak résiste, les opposants aussi



QUI CEDERA ?

Lire en page 6

Repères

25.000

personnes ont été déplacées durant ces derniers jours dans le nord-ouest du Pakistan, selon le HCR.

9,0%

est le pourcentage avec lequel a baissé le taux de chômage des Etats-Unis, qui durant le mois de janvier est à son plus bas niveau depuis avril 2009.

46

proches du président tunisien déchu Zine El Abidine Ben Ali ont eu leur avoir gelé sur décision de l'Union européenne (UE).

LE 50ÈME ANNIVERSAIRE SE PRÉPARE DÉJÀ



En 2012, l'Algérie fêtera le cinquantenaire de son indépendance. Mohamed Cherif Abbes entend en faire un méga-événement digne de la révolution qui a libéré la moitié de l'Afrique. Le Ministre des Moudjahidines tient des réunions marathoniennes pour être prêt au rdv. Des sources informées annoncent que le président comptent inviter plusieurs chefs d'états pour assister à la célébration du cinquantenaire ; le 05 juillet 2012.

Les Britanniques inquiets



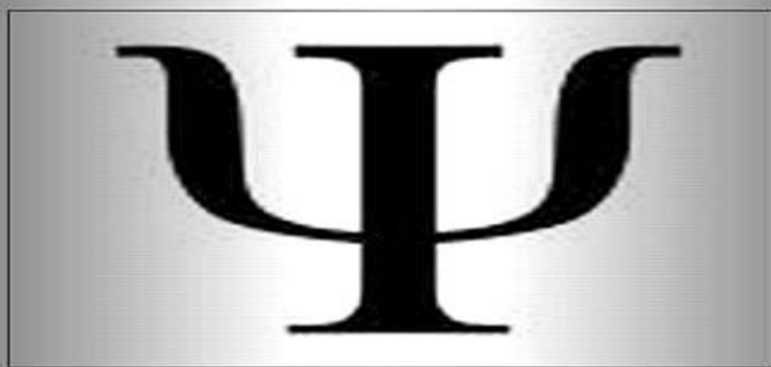
Les Britanniques sont les plus inquiets au sujet des immigrants, a une enquête internationale menée dans huit pays européens et en Amérique du Nord, par le groupe Transatlantique Trends et reprise par les média. Sur un échantillon de 1.000 personnes dans chaque pays ou a été menée cette enquête, 23% de la population britannique estiment que "l'immigration est le plus grand problème du pays", contre seulement 10% dans les autres pays que sont Les Etats Unis, la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays Bas, le Canada et l'Espagne même si "cinq de ces Nations ont une plus grande proportion d'étrangers dans leurs populations", souligne l'étude. Selon le sondage, 59% des Britanniques estiment que les immigrants sont "trop nombreux", le plus fort taux parmi les huit pays. En Allemagne et aux Pays-Bas, deux pays avec un niveau plus élevé de résidents nés à l'étranger, ce taux était de 27%, révèle l'enquête. En outre, beaucoup de Britanniques pensent que les "immigrants sont un fardeau".

10-55 : Allo Gendarmes !

Outre le numéro vert, 15-48, mis au service des citoyens par la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale a, pour que les préoccupations légitimes de sécurité soient prises en charge en temps réel, lancé elle aussi son numéro vert 10-55. Il convient de noter que ces lignes sont joignables par le téléphone portable. Désormais, appeler au secours est gratis !



La colère des psychologues



La revalorisation du rôle du psychologue au sein du système de la santé nationale vient d'être relevé par des experts en marge de la Conférence nationale sur la politique de la santé et de la réforme hospitalière.

Le psychologue Djamel Chentouf, du CHU d'Oran, a appelé à la reconnaissance "effective" du corps des psychologues, qui selon lui, est «marginalisé par la tutelle». Il a relevé, ainsi, un "manque de clarté"

dans l'application des lois relatives à ce corps, notamment en ce qui concerne leur rôle et place au sein des établissements de santé, donnant des exemples de psychologues qui travaillent actuellement, dans des structures de santé, comme administrateurs, au lieu d'exercer leur métier.

De son côté, le psychologue Mohamed Diffallah, membre du syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), a appelé à l'application "stricte" du statut particulier du psychologue, car, a-t-il dit, la majorité des établissements de santé "ignorent" son existence. Le premier statut du psychologue clinicien remonte, rappelons-le à 1973 et a été révisé en 1985

Les Italiens n'expulseront plus

Des magistrats italiens de parquet ont décidé de ne plus appliquer le décret sur l'expulsion des immigrants clandestins d'Italie, jugeant qu'il est "incompatible" avec la directive européenne de 2008, sur la rapatriement des sans-papiers dans leur pays, a-t-on appris samedi à Rome.

L'Italie est l'un des pays européens qui a durci les mesures contre l'immigration clandestine à la faveur d'une loi dite "Bossi-Fini", en vigueur depuis 2002, visant à restreindre l'immigration en Italie. La loi en question avait été présentée par Gianfranco Fini et Umberto Bossi, alors respectivement Vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Réforme Institutionnelle dans le gouvernement de Silvio Berlusconi. Cette loi prévoit que "l'expulsion des étrangers clandestins soit immédiatement exécutée avec l'accompagnement des forces publiques". Quant aux étrangers dépourvus de pièces d'identité, ils sont placés dans des Centres d'accueil provisoire afin d'être identifiés, avant leur rapatriement.

Dixit



Barack Obama, Président américain

«Les Etats-Unis lancent un message 'sans équivoque' que les attaques contre des journalistes, des militants des droits de l'homme et des manifestants pacifiques sont inacceptables. Le gouvernement égyptien a la responsabilité de protéger son peuple. La situation en Egypte ne pourra aucunement être résolue par la violence et la répression».

L'ÉTAT D'URGENCE A ÉTÉ INSTAURÉ LE 9 FÉVRIER 1992

Retour sur une période de troubles

L'Algérie vit sous le régime de l'état d'urgence depuis maintenant dix-neuf ans. En effet, le décret présidentiel portant instauration de l'état d'urgence a été signé par le président du Haut conseil d'Etat (HCE), Mohamed Boudiaf, le 9 février 1992.

PAR KAMAL HAMED

L'article 1er de ce décret prévoit un état d'urgence pour une durée de 12 mois qui peut être levé avant terme. Pourtant, ce ne fut pas le cas puisque cette mesure a été prorogée en 1993 pour une autre durée de 12 mois et, depuis, l'état d'urgence est en vigueur jusqu'à aujourd'hui. Ce n'est que jeudi dernier que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé que l'état d'urgence sera levé dans un «*très proche avenir*». Le chef de l'Etat accède ainsi à une revendication avancée depuis de nombreuses années par des partis politiques des associations des droits de l'Homme et des personnalités nationales. Car pour eux le maintien de cette mesure constitue un obstacle pour la démocratie et les libertés collectives et individuelles. Cette mesure exceptionnelle a été prise, pour rappel, alors que le pays traversait une des périodes les plus critiques et les plus complexes aussi de son histoire, marquées notamment par «*l'interruption du processus électoral*» suite au succès du FIS dissous aux premières élections législatives pluralistes, la



En 1992, l'état d'urgence était... une urgence

«*démission*» du président de la République de l'époque, Chadli Bendjedid, la dissolution de l'APN et l'avènement du Haut Conseil d'Etat (HCE) avec à sa tête Mohamed Boudiaf, qui est revenu au pays après une trentaine d'années d'exil. Selon les responsables politiques de ce début de l'année 1992 qui sont à l'origine de l'instauration de l'état d'urgence, cette mesure était dictée par la situation de l'époque, particulièrement «*les menaces visant la stabilité des institutions et les atteintes graves et répétées portées à l'encontre de la sécurité des citoyens et de la paix civile*». Ils faisaient ainsi clairement référence à la réaction de la direction politique du FIS dissous et de ses militants qui se sont élevés contre ce qu'ils appelaient «*le vol de leur victoire électorale*». Lors

du premier tour des élections législatives avortées du 26 décembre 1991, le FIS dissous a fait un véritable raz-de-marée en remportant la majorité des sièges de l'assemblée populaire nationale (APN) alors que de nombreux autres candidats de ce parti islamiste étaient en ballottage favorable pour le deuxième tour qui devait se tenir quinze jours plus tard. Et c'est cette tournure prise par les événements qui n'a pas été du goût d'une partie de la classe politique et du mouvement syndical et associatif qui, après avoir créé le Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA), ont demandé l'arrêt du processus électoral. Le FFS a lui aussi organisé, le 2 janvier 1992, une manifestation grandiose, pour dire non à un Etat islamiste ou un Etat policier. C'est dire combien l'effervescence était à son comble durant ces jours historiques et, on s'en doute, le président de la République, Chadli Bendjedid, fai-

sait alors face à de terribles pressions venant de toutes parts. Le soir du 11 janvier 1992 le journal télévisé de 20h diffusait alors les images du chef de l'Etat qui remettait sa démission au président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabylles, a qui, selon les termes de la Constitution, échouait la prérogative de prendre le relais de Chadli Bendjedid, ce d'autant que l'APN a été dissoute quelques jours auparavant. Mais Benhabylles, qui a invoqué des raisons de santé, a refusé créant ainsi un vide constitutionnel. C'est dans ce contexte de trouble qu'a été créé le HCE, qui est présidé par Mohamed Boudiaf et qui comprenait quatre autres personnalités que sont Ali Kafi, Redha Malek, Khaled Nezzar, et Tidjani Heddami. Le 9 février 1992, Boudiaf signait le décret instituant l'état d'urgence alors que moins d'un mois après, soit le 4 mars plus exactement, la justice prononçait la dissolution du Front islamique du salut (FIS) puis les 853 assemblées communales et 32 assemblées de wilaya au sein desquelles il détenait la majorité des sièges. Des mesures qui ont poussé les militants du FIS à la révolte alors que les autorités de l'époque ont déclenché une vague sans précédent d'arrestations au sein des militants et sympathisants de ce parti qui ont été internés dans des camps au sud du pays. L'Algérie est alors entrée dans la zone de turbulences et le terrorisme faisait son apparition. Durant une décennie l'Algérie allait en pâtir terriblement. Mais le terrorisme a fini par être vaincu au bout de moult sacrifices. Et c'est justement cette défaite du terrorisme et la nette amélioration de la situation sécuritaire qui a donné du grain à moudre à ceux qui ont demandé la levée de l'état d'urgence. **K. H.**

Un pouvoir à plein pouvoir

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'instauration de l'état d'urgence, depuis 1992, a, entre autres, donné les pleins pouvoirs au ministre de l'Intérieur. Ce dernier dispose de tous les pouvoirs lui permettant de faire régner l'ordre public au détriment de toute liberté. Ainsi, le décret présidentiel n°92-44 du 9 février 1992 stipule, conformément à son article 4 que : «*Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, pour tout ou une partie du territoire national, ainsi que le wali, pour sa circonscription, sont habilités à prendre, par voie d'arrêté, les mesures de préservation ou de rétablissement de l'ordre public dans le respect des directives gouvernementales* ». Ce même décret ouvre le champ aux autorités d'utiliser tous les moyens pour faire régner l'ordre public. L'article 5 stipule à cet effet que «*le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales peut prononcer le placement en centre de sûreté, dans un lieu déterminé, de toute personne majeure dont l'activité s'avère dangereuse pour l'ordre public, la sécurité publique ou le bon fonctionnement des services publics* ». Autre mesure, elle permet au département de l'Intérieur d'ouvrir autant de prisons que voulu. «*Les centres de sûreté sont créés par arrêté du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales* », peut-on lire dans le décret.

Durant deux décennies, le décret ayant instauré l'état d'urgence a donné les pleins pouvoirs au ministère de l'Intérieur qui n'a pas à justifier le moindre de ses décisions. La situation sécuritaire derrière était l'alibi de toutes les décisions quand bien même

allant au détriment du citoyen lui-même. En effet, l'article 6 précise bien cela. Il y est inscrit que la mise en vigueur de l'état d'urgence donne au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales pour tout le territoire national et au wali, pour l'étendue de sa wilaya, le pouvoir, dans le respect des directives gouvernementales, de restreindre ou interdire la circulation des personnes et des véhicules sur des lieux et selon des horaires déterminés, de réglementer la circulation et la distribution de denrées alimentaires et des biens de première nécessité, d'instituer des zones à régime de séjour réglementé pour les non-résidents, d'interdire de séjour ou assigner à résidence toute personne majeure dont l'activité s'avère nuisible à l'ordre public et au fonctionnement des services publics, de réquisitionner les travailleurs pour accomplir leurs activités professionnelles habituelles, en cas de grève non autorisée ou illégale. Ce pouvoir de réquisition s'étend aux entreprises publiques ou privées à l'effet d'obtenir les prestations de service d'intérêt public et d'ordonner exceptionnellement des perquisitions de jour et de nuit.

S'agissant des marches et autres mouvements de protestation, ce même article 7 précise que «*le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et le wali territorialement compétent sont habilités à ordonner, par voie d'arrêté, la fermeture provisoire des salles de spectacle, de lieux de réunion de toute nature et à interdire toute manifestation susceptible de troubler l'ordre et la tranquillité publics* ».

M. B.

Sous la Plume

La fin justifie les moyens

PAR SORAYA HAKIM

Le 9 février 1992, le Haut conseil de l'Etat instaure l'état d'urgence. Il sera promulgué le 29 février de la même année. La situation sécuritaire se dégrade, les attentats font leur apparition. Celui-ci se justifie par une nécessité impérieuse que la conjoncture du terrorisme impose. Initialement prévu pour une année, puis reconduit l'année suivante, son maintien justifié, illégal ou nécessaire c'est selon, a fait beaucoup coulé d'encre car beaucoup pensent qu'il a banalisé le quotidien des Algériens qui pourtant s'entendaient dire que le terrorisme est résiduel. Les pouvoirs publics en 96 parleront «*d'un climat où il était extrêmement difficile d'allier sécurité et liberté dans la gestion des affaires du pays*». Les années ont passé et cet état d'urgence était ancré dans les mœurs. Dans un passé récent, la question ne méritait même pas d'être posée et les attentats du

Palais du gouvernement ainsi que ceux du Conseil du Gouvernement et du siège de l'ONU ne permettaient pas de remettre la question de la levée de l'état d'urgence sur le tapis. Les années passent. C'est alors que deux sociétés se font face l'une qui dit subir depuis dix-neuf ans le poids des restrictions des libertés individuelles et prête à porter la contestation dans la rue. Du reste, à l'APN, des voix de diverses tendances se sont élevées pour réclamer sa levée. Mais une autre pense que ce serait suicidaire de procéder à sa levée tant que la situation sécuritaire n'est pas au top. La décision du président de la

République de lever l'état d'urgence dans un proche avenir est un petit clignotant en faveur des libertés publiques et met ainsi un terme à toute polémique «*infondée* » sur cette question, la marche on l'aura bien compris, demeure illégale aux yeux des autorités. **S. H.**

MESURES PRISES A L'ISSUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le PT applaudit et suggère...

Pour Louisa Hanoune, « le Conseil des ministres a apporté d'importants correctifs dans les domaines de l'emploi et commerce », estimant que « la levée de l'état d'urgence est une initiative positive, car cela dégage des intentions de résoudre des problèmes sensibles ».

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Parti des travailleurs prend acte des nouvelles mesures décidées par le président de la République à l'issue du récent Conseil des ministres et suggère d'aller encore plus loin dans les réformes. « Il est temps de revenir à nos fondamentaux et construire une réelle démocratie socialiste », a martelé la Secrétaire générale du PT, animant hier un meeting populaire dans une salle à Alger. Pour Louisa Hanoune, « le Conseil des ministres a apporté d'importants correctifs dans les domaines de l'emploi et commerce », estimant que « la levée de l'état d'urgence est une initiative positive, car cela dégage des intentions de résoudre des problèmes sensibles ». Cependant, elle s'est interrogée sur le maintien de l'interdiction des marches dans la capitale, en dépit des « changements et



Louisa Hanoune.

acquis » survenus depuis 2001 à ce jour, partant de la conviction que « ce n'est pas les émeutes qui vont dicter les décisions de l'Etat ». Tout en saluant l'ouverture des médias lourds aux différents partis politiques, la SG du PT a relevé que « le changement politique promis par le président de la République tant escompté tarde toujours à voir le jour ». Plus explicite, elle a appelé à une rupture définitive avec le « système impérialiste », véhiculé par le FMI, l'OMC et l'accord d'association avec l'UE, car « Il est inconcevable d'imaginer une telle rupture sans des institutions politiques fortes », a-t-elle

ajouté. Quant aux mesures incitatives édictées dans le Conseil des ministres concernant la promotion de l'emploi, Louisa Hanoune a salué les efforts consentis par les pouvoirs publics, mais appelle en revanche à davantage d'efforts afin de juguler la spéculation et combattre le marché informel. C'est ainsi qu'elle a demandé la réouverture des grandes surfaces commerciales, et réhabiliter l'Office national du commerce (ex-ONACO). Aussi a-t-elle suggéré d'appliquer « une échelle mobile des salaires » pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, abolir le filet social et allouer une pension pour les chômeurs (RMI), soit l'équivalent du SNMG.

« Les révolutions sont des processus pas des recettes »

La SG du PT a salué la position prise par l'Algérie par rapport aux développements qui s'opèrent en Tunisie et en Egypte, c'est-à-dire le « respect des peuples et pas des régimes » et la bannissement de l'ingérence étrangère. Tout en saluant « la révolution tunisienne » et « la révolution égyptienne », Louisa Hanoune a appelé à faire « la part des choses », pour dire que la situation en Algérie est toute différente.

« Les révolutions sont des processus et pas des recettes », a-t-elle martelé, expliquant que les révoltes des peuples tunisien et égyptien

sont le fruit d'un impérialisme occidental à outrance mais aussi à la soumission excessive des dirigeants de ces deux pays à l'instar d'autres Etats du Moyen-Orient. Pour étayer ses propos, la conférencière a rappelé les fameux événements d'octobre 1988, où des révoltes ont été enregistrées au Nigeria, au Venezuela et en Jordanie mais pas ailleurs, notamment dans les pays arabes. « Ne tombons pas dans l'amalgame et les arrière-pensées », a-t-elle encore ajouté, dénonçant dans la foulée la politique impérialiste des Etats-Unis qui « tendent à transformer toute révolte à des révolutions oranges importées ». Pour Mme Hanoune, la révolution tunisienne revêt une grande symbolique, en ce sens qu'elle vise la rupture complète avec le régime en place, par le biais d'une révolte menée par les jeunes et les travailleurs. En Egypte en revanche, « la décapitation ne s'est pas encore opérée », car « il y a des forces réactionnaires et obscurantistes qui chevauchent ». Cela représentant un enjeu capital pour les Etats-Unis, le sort d'Israël dans la région étant étroitement lié à celui de l'Egypte. « Qu'importe à Obama si les militaires prennent le pouvoir, pour peu qu'ils arrangent leur politique dans la région », a indiqué la SG du PT pour illustrer les grandes tractations et manœuvres autour de la situation qui prévaut actuellement en Egypte. M. C.

IL DIT S'OPPOSER À LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

Bounedjma rame à contre-courant

PAR AHMED BOUARABA

« La levée de l'état d'urgence n'est pas à l'ordre du jour pour l'Algérie ». C'est en substance le message avec lequel Khaled Bounedjma, Secrétaire général de la Coordination nationale des enfants de chahids (CNEC), a entamé la conférence de presse qu'il a tenue, hier, à Alger. Un message qui a étonné plus d'un dans la mesure où l'orateur avait donné l'impression de n'être nullement gêné par le fait qu'il vient de contredire une décision prise par le Chef de l'Etat. Non, cela semble ne pas

«Un développement positif», selon le Parlement européen

Le Parlement européen (PE) a qualifié la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, de lever l'état d'urgence, de « développement positif ».

Dans une déclaration rendue publique vendredi, le président du Parlement européen, M. Jerzy Buzek, a indiqué qu'il a accueilli « favorablement » l'annonce du Président Bouteflika sur la levée prochaine de l'état d'urgence, qualifiant cette décision de « développement positif ». « Ceci est un développement positif (...) et une première étape répondant aux aspirations des Algériens », a-t-il dit.

Le président de la République avait annoncé jeudi que la levée de l'état d'urgence interviendra « dans un très proche avenir ». « Aussi, pour mettre un terme à toute polémique infondée sur cette question, je charge le gouvernement à s'atteler, sans délais, à l'élaboration de textes appropriés qui permettront à l'Etat de poursuivre la lutte antiterroriste jusqu'à son aboutissement, avec la même efficacité et toujours dans le cadre de la loi », avait souligné le chef de l'Etat qui intervenait dans le cadre du Conseil des ministres.

Il avait rappelé, à ce propos, que l'état d'urgence a été instauré « pour les seuls besoins de la lutte antiterroriste, et c'est cette raison uniquement qui en a dicté le maintien sur une base légale ».

APS

gêner Khaled Bounedjma puisqu'il pousse le bouchon plus loin en s'adonnant à une longue dissertation. Dans cette rencontre avec les représentants des médias, le président du CNEC affirmait : « Je ne pense pas que les jeunes Algériens ont un problème avec l'état d'urgence ». Essayant de rendre compte de ce qu'il pense être une réalité il va jusqu'à se demander « où est le jeune Algérien qui l'a demandée ? ». Dans ce sens, il convient de noter qu'une levée, imminente, de l'état d'urgence a été affirmé, récemment, par le président de la République. Pour Bounedjma, « la levée de l'état d'urgence ne concerne pas directement les citoyens » notamment ceux vivant dans les zones enclavées. Concernant la marche prévue à Alger le 12 de ce mois en cours, à laquelle « la CNEC s'oppose », Bounedjma a fait entendre que la capitale n'est, actuellement, pas en mesure de

garantir la sécurité des citoyens. « Les conditions actuelles ne permettent pas de garantir la sécurité à Alger (...) même 40.000 policiers ne pourront pas le faire », a-t-il dit à ce propos. Il faut dire que Bounedjma, par ses propos, contredit également ceux du DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, qui a garanti que « nous travaillons actuellement pour une meilleure sécurité ». Pour le conférencier, « l'Algérie a d'autres priorités que les marches et les manifestations (...) et nous sommes contre le désordre », a-t-il encore lancé, avant d'ajouter que « la CNEC refuse toute marche ». Selon Bounedjma, « les jeunes sont contre les marches ». Pour rappel, la CNEC avait prévu une marche, le 18 de ce mois, vers le siège de l'APN où il était prévu un sit-in décriant le gel du projet de loi criminalisant le colonialisme. Sur ce dernier point, le SG a tenu à souligner que

ce mouvement a été « reporté ». « Le président de l'APN nous a contactés deux fois et a promis une réponse favorable (...) si on ne nous répond pas d'ici le mois de mars, une grève sera programmée en avril » a-t-il fait savoir. Sur un autre plan, il a, concernant les manifestations qui ont secoué le pays dernièrement, déclaré que la CNEC avait adressé, en 2008, une lettre au président de la République, outre 39 autres, le mettant en garde quant aux agitations de l'ambassadeur des USA à Alger qui, selon cette lettre, dont Le Midi Libre détient une copie, tente d'orienter la société afin de servir les intérêts américains. « Nous savions en 2008 ce qui allait se passer en 2011 », a-t-il déclaré. L'on se demande, si c'est le cas, qu'a fait la CNEC quant à la sensibilisation des jeunes manifestants pour éviter que le mal ne soit fait ? A.B.

PLJ

Les réserves de Mohamed Saïd

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) de Mohamed Saïd salue les nouvelles mesures décidées récemment par le conseil des ministres. « La prochaine levée de l'état d'urgence et l'ouverture de tous les médias publics aux partis politiques et associations agréées, constituent une avancée sur la voie de l'édification d'une société libre et démocratique », lit-on dans un communiqué de ce parti non encore agréé.

Cependant, il n'a pas manqué de relever cer-

taines remarques, à l'image de l'absence d'une date précise pour la levée de l'état d'urgence, ce qui réduit, selon Mohamed Saïd, « la mesure annoncée à une simple promesse et laisse planer des doutes quant à l'étendue pratique de sa portée ».

Par ailleurs, le PLJ déplore la limitation de l'ouverture des médias publics aux seuls partis et associations agréées, ce qui signifie pour lui, « le maintien de la fermeture du champ politique pour la onzième année consécutive ».

Aussi, le PLJ dénonce-t-il les contraintes qui jonchent le chemin du changement en Algérie, un changement « exprimé par les dernières émeutes spontanées des jeunes dans plusieurs wilayas (...) ce changement imposé par le niveau d'évolution de la société, ne serait conforme aux attentes populaires sans l'association de ces jeunes à ces mécanismes et la participation de toutes les compétences nationales », lit-on encore dans le même communiqué. M. C.

AHD 54

Rebaine veut un Conseil national de l'audiovisuel

PAR INESS AMROUDE

Le président du parti AHD 54, M. Ali Fawzi Rebaine, a plaidé, samedi à Beni-Slimane à Médéa, pour la mise en place d'un Conseil national de l'audio-visuel en vue de garantir un libre accès des partis politiques aux médias lourds. S'exprimant lors d'un meeting populaire, organisé à la Maison de la culture de la ville de Beni-Slimane, M. Rebaine a estimé, indispensable de mettre en place un Conseil national de l'audiovisuel « capable de traduire dans les faits les promesses d'ouverture du champ médiatique à la classe politique », assurant que l'avènement de ce Conseil permettra

d'asseoir les conditions d'une liberté d'expression et de parole, tant pour les partis politiques que pour les forces vives de la nation. Commentant le contenu du dernier conseil des ministres, notamment la question relative à la levée « prochaine » de l'état d'urgence, le président de AHD 54 dit avoir pris acte de cette décision, tout en affirmant que son parti attend « des actes concrets et ne peut se contenter, pour l'instant, de promesses alors qu'il y a nécessité d'ouvrir le champ politique et médiatique pour permettre aux partis de jouer pleinement leur rôle au sein de la société et de participer à la solution des problèmes auxquels fait face notre pays ».

Evoquant la situation économique du pays, M. Rebaine a estimé nécessaire la révision de la démarche adoptée jusqu'à présent en matière d'investissement, qui s'est soldée, selon lui, par « un échec, faute d'une stratégie claire, aussi bien dans sa forme globale que dans le choix des partenaires ». Il a prôné, dans ce contexte, le recours à un autre type d'investissement « qui assure, d'une part, une plus grande marge de manœuvre à l'Etat et aux entreprises algériennes, et préserve, d'autre part, notre économie et nos finances d'éventuels risques ou dommages susceptibles de nuire aux intérêts de la nation et du peuple algérien », a-t-il indiqué. I. A.

LES RDV DES MALADES BIENTÔT INFORMATISÉS

Le ministère de la Santé innove

« Une gestion informatisée des rendez-vous au niveau des structures de santé sera bientôt mise en place et concernera, dans une première étape, dix établissements de santé pilotes répartis à travers le territoire national »,

PAR LAKHDARI BRAHIM

Au moment où l'anarchie et les dysfonctionnements règnent en maîtres des lieux dans les hôpitaux, le ministère songe à informatiser les rendez-vous des malades, comme si les établissements de santé dans notre pays ne manquent que de ça. C'est la dernière innovation en date !

L'annonce vient d'être faite par Youcef Benkaci, conseiller du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. « Une gestion informatisée des rendez-vous au niveau des structures de santé sera mise en place bientôt et concernera dans une première étape dix établissements de santé pilotes répartis à travers le territoire national », a précisé Benkaci en marge de la 1ère conférence nationale sur la politique de santé et la réforme hospitalière.

Le médecin généraliste devra orienter le malade vers un spécialiste, si cela s'avère nécessaire. Le patient s'inscrira ensuite au bureau chargé de programmer les RDV qui lui fournira un document comportant l'horaire de la visite ainsi que le médecin spécialiste et le service y affé-



Perspective d'une gestion informatisée des rendez-vous des malades.

rent, a-t-il expliqué, ajoutant que les praticiens auront, quant à eux, quotidiennement une liste de patients à consulter.

Ces consultations spécialisées permettront également de faire une évaluation du nombre de consultations à la fois chez le généraliste et le spécialiste, et aussi d'avoir une traçabilité dans la prise en charge du malade, a-t-il dit, indiquant qu'actuellement les RDV se font par les

praticiens eux-mêmes. En attendant la concrétisation de ce projet, les patients continuent à subir le martyre dans les différents hôpitaux transformés en mouroirs dans leur majorité.

Le ministère devrait plutôt songer à humaniser ses établissements de santé, car à présent, il n'est pas chose aisée de bénéficier d'aussi petits soins soient-ils sans connaître l'infirmier du quartier.

Cela sans parler des urgences qui répondent à tous les critères sauf à leur vocation qui consiste à prendre en charge rapidement les malades.

L. B.

CRÉDIT IMMOBILIER AUPRÈS DE LA CNEP-BANQUE

Des chiffres en deçà des objectifs

Le nombre de crédits pour l'acquisition de logements et d'assiettes foncières octroyés par la Cnep-banque a progressé de 6% en 2010 à 17.087 crédits, mais reste inférieur au résultat réalisé en 2007.

Le nombre de crédits accordés par la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance en 2010 est supérieur à celui de 2009 (16.149 crédits), alors qu'il avait atteint 19.533 crédits en 2007, selon un bilan élaboré par la Cnep, première banque en Algérie, spécialisée dans le financement de l'acquisition de logement, rapporte l'APS.

En 2008, ce nombre a baissé de 20% à 15.618 crédits, un recul qui s'explique en partie par le report volontaire de dépôt de dossiers par plusieurs demandeurs qui préféreraient attendre la mise en œuvre de la mesure de bonification des crédits à l'immobilier décidée par l'Etat pour encourager l'accès au logement notamment pour les citoyens de la classe moyenne qui ne sont pas touchés par le logement social.

En termes de montant engagé pour le financement de ce segment, il s'est chiffré en 2010 à 24,28 milliards (mds) de DA, contre 17,28 mds de DA en 2009, soit une progression de 30%.

En 2010, les crédits immobiliers à taux bonifié ont représenté 37% du nombre global de crédits octroyés par cette caisse à 6.218 crédits, dont 6.119, accordés avec un taux de 1% et 99 avec un taux de 3%. Les montants mobilisés pour cette catégorie de crédits immobiliers prévue par la loi de finances complémentaire de 2009 ont atteint 7,73 mds DA, selon les mêmes chiffres. Selon des observateurs, ce chiffre reste en deçà des objectifs fixés par les autorités publiques en matière d'allègement des coûts des crédits à l'immobilier. Cette mesure permettra un meilleur accès des ménages au logement si l'offre de l'immobilier se développait, recommandent-ils.

Outre le manque de l'offre qui caractérise le marché de l'immobilier en Algérie, une mentalité s'est développée chez certaines catégories de citoyens qui préféreraient s'endetter ou contracter des crédits pour l'acquisition de biens, notamment les véhicules, que pour l'achat d'un logement, selon des observateurs.

I. A.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA POLITIQUE DE SANTÉ ET LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Les syndicats boycottent

PAR INESS AMROUDE

Les syndicats nationaux des professeurs, docents et maîtres assistants en sciences médicales, des praticiens spécialistes de santé publique et des praticiens de santé publique, ainsi que le conseil national de l'ordre des médecins ont décidé de boycotter la conférence nationale sur la politique de santé et la réforme hospitalière. Dans un communiqué rendu public, hier, qu'ils ont signé conjointement, les syndicats du secteur expliquent que cette décision est motivée par leur refus d'«accepter d'être les com-

plices d'une conférence alibi, vu qu'ils ne pouvaient pas accepter de faire semblant de discuter de textes qu'ils n'ont jamais vus».

Ils rejettent catégoriquement l'idée de que «des commissions aient travaillé pendant des mois pour préparer cette conférence sans que leur travail soit rendu public». Pour ces syndicats, il est inconcevable pour eux de «cautionner que pendant qu'ils ont essayé de leur faire croire que l'avis des partenaires sociaux et des institutions ordinaires était important, le projet de loi sanitaire 2010 était déjà fin prêt sans aucune concertation, et dire que

ce projet aurait été déjà transmis aux plus hautes instances du pays par d'autres institutions». «Malgré tous les combats menés par les syndicats autonomes pour retrouver la place qui leur sied, les pouvoirs publics continuent à privilégier un seul partenaire, à savoir l'UGTA», écrivent-ils.

Pour conclure, les syndicats ont demandé qu'«un véritable débat transparent et sans précipitation soit initié avec les véritables partenaires sociaux pour une refonte profonde de notre système de santé».

I. A.

FORTES CHUTES DE NEIGE ET DE PLUIE

Plusieurs routes coupées

PAR AHEMD BOUARABA

Suite aux fortes chutes de neige et de pluie qui ont affecté plusieurs régions du pays ces derniers jours, plusieurs routes ont été coupées à la circulation, a indiqué l'Agence de presse algérienne qui cite la Gendarmerie nationale. Pour ce qui est de la wilaya de Tizi Ouzou, la route nationale (RN) 30 reliant celle-ci à Bouira, au niveau du col de Tizi N'Koulaine, dans la commune d'Iboudrarène, la RN 15 reliant les deux wilayas, au niveau du col de Tirourda,

dans la commune d'Iferhounène, et le chemin de wilaya (CW) 253, au col de Chellata, dans la commune d'Abi Youcef, ont été coupées en raison de l'amoncellement de neige.

Dans la wilaya de Bouira, la RN 15 reliant les communes de Chorfa et Ain El Hammam, de la wilaya de Tizi-Ouzou, au col de Tirourda, dans commune d'Aghbalou, et la RN 33 reliant ces deux wilayas, ainsi qu'au lieu dit Tikjda, ont été également coupées à la circulation en raison de la neige.

A Bumerdes, l'effondrement d'un

pont a interrompu la circulation au niveau de la RN 25 reliant la ville de Baghliya à Tadmaït, à hauteur du village Sibaou. En outre, la RN 37 reliant les communes de Blida et Chréa, a été coupée pour les mêmes causes.

Dans la wilaya de Skikda, c'est l'inondation de la chaussée qui a provoqué l'interruption de la circulation, et ce, au niveau du CW 10 reliant les communes de Benazouz et El-Marsa, à hauteur du pont Messousa dans la commune de Benazouz, indique-t-on de même source.

A. B.

SUR FOND DE TRANSACTIONS ET DE COULISSES POUR UNE TRANSITION EN DOUCEUR

Moubarak résiste, les opposants aussi, qui cèdera ?

Les opposants au président Moubarak résistent. Le pouvoir résiste. Tout est en place pour la grande confrontation. Qui cédera le premier ? Hier, c'était le douzième jour de la protestation pour le départ de Hosni Moubarak. La mobilisation contre le Raïs n'a pas faibli.

PAR SADEK BELHOCINE

Ils étaient toujours sur la place Tahrir, les centaines de milliers d'Égyptiens qui réclamaient plus que jamais le départ de celui qui a gouverné le pays d'une main de fer depuis plus de trente ans. Les partisans de Moubarak étaient eux aussi présents. La tension était perceptible. Le risque de nouveaux affrontements entre les deux parties était plus certain et les opposants au président Moubarak craignaient la répétition du scénario des journées du mercredi et jeudi dernier où de violents affrontements ont opposé les deux camps.

L'armée empêchée de quitter la place Tahrir

Dès le matin, les soldats qui gardaient la place Tahrir, au Caire, cœur de la contestation et des manifestations, ont affiché leur intention de partir. Les opposants au régime s'y sont opposés. Ils ont décidé de les empêcher en s'asseyant devant eux au sol. Ils demandent également aux soldats de ne pas enlever les carcasses de véhicules brûlés qui jonchent la place. Les manifestants craignent en effet de nouvelles attaques de partisans de Moubarak. Les manifestants anti-Moubarak de la place Tahrir au Caire qui voulaient empêcher les chars de l'armée de partir redoutaient de nouvelles attaques meurtrières des partisans du président Hosni Moubarak, suppliant les militaires de rester sur place, selon un correspondant de presse. Pour eux, la présence de l'armée est une protection contre les partisans du raïs égyptien qui ont à plusieurs reprises tenté de submerger leurs barricades, jetant des pierres et parfois tirant des coups de feu. Ils craignent surtout le démantèlement par les militaires des voitures de police et des camions calcinés qui bloquent le boulevard. « Nous restons là pour empêcher l'armée de détruire nos barricades. Ils disent vouloir ouvrir les accès de la place et des bâtiments officiels à partir de demain. Mais en fait, ce qu'ils veulent c'est ouvrir le passage aux bandits de Moubarak pour nous attaquer », estime Mohamad Gamal, 24 ans, étudiant en informatique. Non loin de là, devant les grilles fortement gardées du Musée égyptien, quelques officiers observent la scène. Un général s'empare d'un mégaphone et leur lance: « Je vous jure sur Dieu que nous n'allons pas enlever les barricades ! S'il vous plaît, reculez ! » Sur un ordre, les moteurs des blindés sont arrêtés. Pour l'instant, ils restent sur place. Satisfaits, les manifestants crient de joie, lancent le slogan "Le peuple ! L'armée ! Unis comme la main !". Déterminés à ne pas lever le siège, ils nettoient les abords, évacuent les poubelles, balaient la place. On range les tentes, plie les couvertures, distribue du thé ou de la nourriture. Ils étaient des milliers à avoir passé la nuit sur place, sous la tente, sur les pelouses ou dans les entrées d'immeubles. Comme tous les matins depuis douze jours, des dizaines de personnes faisaient la queue samedi matin aux points de contrôle de l'armée pour rejoindre la place, devenue l'épicentre de la révolte popu-



laire qui réclame le départ du président Hosni Moubarak. Sur une banderole géante, les manifestants ont affiché leurs revendications: départ du président Moubarak, dissolution du Parlement et mise en place d'un gouvernement de transition, entre autres. Certains chantaient, d'autres scandaient « Va-t'en, va-t'en » à l'adresse de Moubarak.

Un départ, qui même s'il fait consensus au sein des Égyptiens et des puissances internationales risque de provoquer de lourdes conséquences sur l'Égypte et toute la région du Moyen-Orient. La première à s'en être alarmée est la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton qui a prévenu, hier, que la marche vers la démocratie au Moyen-Orient, qu'elle a soutenue, présentait néanmoins des « risques de chaos », jugeant que la conjoncture y était « parfaite » pour une « tempête ». La chef de la diplomatie américaine, qui s'est exprimée lors de la 47e Conférence sur la sécurité à Munich (Allemagne), a estimé que « sans progrès vers des systèmes ouverts et responsables, le fossé entre les peuples et leurs gouvernements va s'accroître et l'instabilité s'aggraver », plaidant qu'« à travers la région » du Moyen-Orient « il doit y avoir un progrès évident et réel vers des systèmes transparents, honnêtes, et responsables ». Selon elle, « à l'heure actuelle, dans certains pays cette transition avance rapidement, dans d'autres cela prendra plus de temps », observant que « bien sûr, il y a des risques occasionnés par cette transition vers la démocratie ». Alarmiste, la secrétaire d'Etat américaine prévient que « cela peut engendrer le chaos et une instabilité à court terme, voire pire, et nous avons observé cela dans le passé, la transition peut amener une régression vers un autre régime aussi autoritaire », que celui que les citoyens d'un pays ont voulu abattre, a encore souligné Mme Clinton. Le vent de liberté qui souffle sur l'Égypte ne semble pas avoir convaincu le Raïs de quitter le pouvoir. Il s'est réuni dans la journée d'hier, avec des ministres du nouveau gouvernement, a rapporté l'agence officielle Mena. Il s'agit de la première réunion du président avec les ministres depuis le limogeage de l'ancien gouvernement la semaine dernière, une mesure destinée à apaiser le mouvement de contestation.

L'alarmisme de Hillary Clinton

Le Raïs ne veut pas abdiquer

S'agit-il d'une réunion d'un adieu ? Tout porte à le croire si on peut se fier aux tractations qui se déroulent pour assurer une transition en douceur, fortement souhaitée par la communauté internationale. Le vice-président Omar Souleiman s'y attèle et consulte diverses parties en vue d'organiser une éventuelle transition. Selon le *New York Times*, ces discussions ne prévoiraient pas d'appel au départ de Moubarak, mais porteraient sur la composition d'un gouvernement de transition, dirigé par le vice-président, qui négocierait avec l'opposition sur des réformes démocratiques. Si c'est le cas, quelle serait la position de la rue égyptienne qui a mené la Révolution et qui n'aimerait pas se voir la confiscation ? C'est la grande inconnue et c'est de sa position que dépendrait le temps que durerait Hosni Moubarak au pouvoir. Partira-t-il avant ou après les prochaines présidentielles comme il l'a promis, c'est-à-dire en septembre ? Le bras de fer est engagé entre les irréductibles opposants au régime et Hosni Moubarak.

Le Raïs ne veut pas abdiquer

S. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Projet : Aménagements des établissements scolaires du moyen à travers la wilaya

Conformément aux dispositions de l'article 49 Alinéa 02 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant les réglementations des marchés publics, la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert publié dans les quotidiens nationaux notamment *Midi Libre* du 27/09/2010 et *EL MASSAR ELARABI* du 27/09/2010 relatif au projet indiqué ci-dessus après analyse et jugement des offres techniques et financières en date du 25/01/2011 et conformément aux critères du cahier des charges n°87/2010 du 22/08/2010 la réalisation du projet sus-cité a été attribué comme suit :

TRAVAUX	ETP Retenue	Montant (TTC)	Délai	Note de l'offre technique
CEM Thenit Soufla Ghardaïa : Lot n°01 : Réparation des portes et des fenêtres Revêtement couloir et des classes Aménagement la rentrée secondaire	GACHOUCHE ALI	1.651.010.40	60 jours	35.5
CEM Abderrahane B/ Restom : Lot n°02 : Revêtement la cour + réhabilitation de l'établissement :	BADJELMANE MASSAOUDA	3.931.551.00	50 jours	31.5
CEM Kachar Belhadj Bounoura Lot n°03 : Revêtement la cour des classes et la cour des logements astreintes	GHABANI MUSTAPHA	1.424.065.50	01 mois	30.5
EF Nouveau EL Madagh Berriane Lot n°04 : Surélévation mur de clôture Lot n°05 : Réalisation terrain matico	infructueux			
CEM Aboulyakdhane Berriane : Lot n°06 : Réfection de 02 classes Lot n°07 : Aménagement bloc sanitaire Lot n°08 : Revêtement de la cour	DAHANE BRAHIME BOUHAREB WALID DAHANE BRAHIME	506.884.95 543.605.40 2.039.406.53	40 jours 01 mois 03 mois	39 41 39
CEM Ibn Khaldoun Guerrara : Lot n°09 : Surélévation clôture extérieure côté des logements astreintes + peinture intérieure et extérieure de l'établissement	MOUISSI AMAR	2.996.842.21	04 mois	34
CEM Hai Sahane Guerrara : Lot n°10 : Revêtement de la cour Lot n°11 : Surélévation clôture extérieure côté administration	infructueux			
CEM Ibn Badis Metlili : Lot n°12 : Réfection de l'étanchéité classes et bloc administration Lot n°13 : Surélévation et réhabilitation mur de clôture extérieur Lot n°14 : Réalisation terrain matico Lot n°15 : Peinture intérieure et extérieure	ZAHI AEK SALLAH MED SALAH infructueux OULED TAHAR BOUDJAMAA	902.070.00 1.591.258.50 infructueux 979.290.00	01 mois 105 jours infructueux 45 jours	30.5 33 infructueux 31
CEM Hai Sabekha Metlili : Lot n°16 : Surélévation mur de clôture Lot n°17 : Aménagement la cour des logements astreintes	infructueux BEN HAMOUDA BOUHAFES	infructueux 1.348.565.40	infructueux 02 mois	infructueux 31
CEM Sebseb : Lot n°18 : Aménagement CEM Sebseb	BOUKHAZA SAMIR	1.174.914.00	02 mois	38.5
CEM Mansourah : Lot n°19 : Réfection des labos Lot n°20 : Aménagement bloc sanitaire pour filles Lot n°21 : Aménagement ancien bloc sanitaire Lot n°22 : Peinture intérieure et extérieure	DJEBRIT NADIR DJEBRIT NADIR DJEBRIT NADIR DJEBRIT NADIR	1.172.457.00 228.618.00 250.848.00 1.340.820.00	90 jours 01 mois 01 mois 90 jours	31.5 31.5 31.5 31.5
CEM Oulad Zid El Menia : Lot n°23 : Aménagement bloc sanitaire Lot n°24 : Revêtement la cour nouveau classes Lot n°25 : Réalisation d'un mur de séparation des blocs Lot n°26 : Réalisation des estrades des classes et des labos Lot n°27 : Réfection électricité et éclairage publics	BENSAHA AMAR RECIOUI ZOUBIR BENSAHA AMAR MAMINE AEK LAARABI MOKRANE	612.378.00 740.610.00 879.593.13 808.399.80 746.460.00	45 jours 24 jours 25 jours 02 mois 30 jours	30 39 30 30 33.5
CEM Hassi El Garra : Lot n°28 : Revêtement la cour Lot n°29 : Aménagement la rentrée principale Lot n°30 : Réalisation d'un mur de séparation des blocs Lot n°31 : Réfection des portes et réalisation lavabos collectifs	Infructueux BOUMEHRASSE HACHEMI OMRANI AEK OMRANI AEK	infructueux 1.246.617.45 658.007.65 793.812.24	infructueux 01 mois 45 jours 20 jours	infructueux 31 31.5 31.5

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, auprès de la commission du comité des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant les réglementations des marchés publics.

PLUS DE 90 PROJETS TOURISTIQUES DANS LA CAPITALE

DE GROS INVESTISSEMENTS POUR UNE CAPITALE NEW LOOK

Longtemps classée par les instances de l'ONU comme une capitale peu pratique, notamment pour les touristes internationaux exigeants en matière de commodités et de convivialité, Alger doit, dans l'immédiat, renouer avec ses pratiques d'antan de ville accueillante et hospitalière.

PAR AMAR AOUIMER

A titre d'exemple, la plupart des cafés de la capitale sont dépourvus de sanitaires propres alors que de nombreux hôtels nécessitent une meilleure qualité des services, à part les "cinq toiles" qui sont aux normes et standards internationaux.

L'environnement et les rues doivent être mieux nettoyés sachant que la qualité de la vie doit être sensiblement améliorée.

La wilaya d'Alger a pris conscience de cette impérieuse nécessité d'améliorer l'image de marque de la capitale.

Ainsi, plus de 90 projets d'investissement dans le domaine touristique, totalisant une capacité d'accueil de 14 176 lits et de nature à créer 13 632 postes d'emploi, sont prévus dans la wilaya d'Alger, selon le directeur du Tourisme de la wilaya, Salah Bouakmoum.

Celui-ci a indiqué à l'APS que « 10 hôtels (2 et 4 étoiles) ont été ouverts, dans le cadre des 28 projets de petits hôtels en cours de réalisation », précisant que « ces projets de structures touristiques sont susceptibles d'assurer 3.770 lits et de créer 3.753 nouveaux postes d'emploi, précisant que les 10 petits hôtels ouverts ont renforcé le parc hôtelier d'Alger de 719 lits et 641 nouveaux postes d'emploi ».

Il souligne que « la suspension des travaux de certains projets d'hôtels par des problèmes d'héritage, précisant que plusieurs de ces projets réalisés par des investisseurs, sont à même de générer 1.431 nouveaux postes d'emploi et de porter le nombre de lits à 2.852 ».

Il poursuit : « Les projets touristiques destinés à la wilaya d'Alger s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'expansion touristique, sachant que la majorité de ces projets sont réalisés par des investisseurs privés ».

Les opérations d'embellissement de la capitale pour attirer plus de touristes entre dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de touristique.

Avec une merveilleuse baie, l'une des plus belles au monde, du soleil durant plus de neuf mois de l'année et une proximité des sites touristiques du nord du pays (Timgad, Tipasa...) Alger est en voie de réhabiliter sa vocation touristique.

Les mesures incitatives accordées par les pouvoirs publics aux investisseurs sont de nature à dynamiser de nouveaux projets porteurs dans la capitale.

Selon la wilaya d'Alger « ces investisseurs bénéficient d'aides financières de la part des autorités compétences, à savoir une baisse des taxes, telle la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Cette initiative d'investissement dans le domaine touristique



Rendre la capitale plus attrayante en matière d'accueil de touristes.

visé, notamment, à sensibiliser les professionnels et les partenaires, en les incitant à offrir un produit touristique de qualité, à travers le renforcement de la capacité d'accueil et d'hébergement et l'amélioration des prestations touristiques, conformément aux normes en vigueur, afin de satisfaire la clientèle ».

Les périphéries et les banlieues d'Alger peuvent bénéficier des subventions et des aides octroyées par les instances wilayaes.

Ainsi, « pas moins de 22 projets d'investissement sont en cours d'étude, dont 18 ont bénéficié d'un accord de principe » a précisé Bouakmoum, soulignant que « ces projets sont susceptibles d'assurer 3.678 lits et de générer 4.698 postes d'emploi. La majorité de ces projets concernent les communes de Dar el Beida, Bab Ezzouar, Zeralda, Sidi Fredj, la Casbah et Hussein Dey, outre les communes de Ben Aknoun, el Biar, Bir Mourad Raïs, el Mohammedia, el Harrach et Rouïba ».

Le problème du foncier industriel doit également être réglé rapidement afin de multiplier les projets de construction dans le secteur touristique.

L'agence ajoute qu'« après avoir insisté sur l'importance de la contribution des banques à la réalisation de ces projets, à travers la facilitation de l'accès des investisseurs aux crédits, le responsable a appelé les autorités locales à garantir les parcelles de terrain nécessaires pour abriter les nouvelles structures touristiques ».

Il s'agit de rendre les promenades et les séjours à Alger plus agréables, mais encore faudra-t-il dépolluer un peu plus l'air en astreignant les poids lourds et les bus à moins d'émanation d'oxyde de carbone.

Ambitieux projets de l'entreprise émiratie "Amiral" à Moretti

S'agissant du volet de l'investissement étranger, le directeur du tourisme de la wilaya a déclaré que « l'entreprise émiratie "Amiral" a entamé la réalisation d'un projet touristique, portant sur la construction d'un port de plaisance (marina) et un hôtel haut de gamme, ainsi que des villas à Moretti ».

Par ailleurs, « un autre port "marina" et une grande surface commerciale, ainsi que des espaces de loisirs, une station-service et autres structures touristiques sont en cours de réalisation par un investisseur

national privé, dans la commune de Mohammadia », à savoir le magasin grandes surfaces "Ardis" qui devait ouvrir ses portes il y a bien longtemps.

La réalisation de ces projets est à même de contribuer à réduire le déficit en structures hôtelières, dont souffre la capitale qui dispose actuellement de 151 hôtels et nécessite 20.000 nouveaux lits, a-t-il précisé, sachant que les hôtels de la capitale affichent souvent complet, notamment durant la saison estivale.

Ces hôtels offrent, selon le même responsable, « plus de 9.250 chambres et près de 20.000 lits au niveau de la capitale, ainsi que 7.000 postes d'emploi en hôtellerie et dans les services touristiques ».

Dans l'optique d'accueillir 2,5 millions de touristes d'ici 2020, ces aménagements touristiques de la capitale visent, en fait, à rendre Alger comme une plaque tournante des touristes étrangers désireux de visiter le nord de l'Algérie (Bou Saâda, Biskra, El Djemila...).

Concernant la réhabilitation de certains hôtels vétustes, Bouakmoum a souligné que « plusieurs responsables de structures touristiques ont entamé "sérieusement" les travaux de réhabilitation, conformément aux normes en vigueur dans le domaine ».

La formation et le perfectionnement des employés figurent également dans la stratégie de rénovation des infrastructures touristiques d'Alger, car, des programmes de recyclage du personnel pour améliorer les services d'hôtellerie, à la demande des citoyens, sont aussi prévus.

Ce responsable précise encore que la capitale mérite une attention particulière en matière de dynamisation touristique, puisqu'« un projet touristique, actuellement en cours de réalisation, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire de la façade maritime d'Alger un pôle touristique » précisant qu'il a trait « à la réhabilitation de la bande littorale de la capitale, à travers la réalisation de structures touristiques et de restaurants de luxe, outre l'aménagement d'espaces pour effectuer des randonnées en mer ».

Pour mieux changer l'image de marque de la capitale et la transformer en ville hautement touristique, la coopération et la collaboration du ministère du Tourisme et de l'Artisanat sont plus que nécessaires.

A. A.

BATIMAGHREB : PRODUITS ET SERVICES DU BÂTIMENT

1^{er} guide d'achat pour les professionnels

Le réseau d'affaires « made-in-algeria.com », dédié au développement commercial des sociétés algériennes, a annoncé, récemment, l'élaboration d'un guide d'achat « Batimaghreb.com ».

Le nouveau produit, qui est un document technique, en rapport avec le secteur du bâtiment et travaux publics, présentant quelque 200 entreprises spécialisées et incluant tous les métiers, les produits et les services du secteur, sera lancé officiellement le 25 mars de l'année en cours.

Premier du genre en Algérie, le document, outre son rôle de simple annuaire, puisqu'il présente des entreprises, met en valeur leurs produits et fait connaître leurs activités.

Son contenu sera, dans ce sens, réparti en fonction des catégories de produits. Il convient de noter que le guide sera édité, en langue française et anglaise, en 20.000 exemplaires et distribué, gratuitement, en Algérie, au Maroc, en Tunisie ainsi qu'en France et en Italie.

Par ailleurs, ce document, publiable une fois par an, sera appuyé par une version téléchargeable à partir d'un site qui sera également lancé en même temps que ledit guide d'achat.

Il faut dire que l'adoption de ce nouvel outil permettra aux différents opérateurs du secteur de se faire connaître et de trouver des partenaires de façon plus ciblée au niveau de la région du Maghreb.

En outre, il promouvra le savoir-faire et les compétences des principaux fournisseurs du secteur en Algérie et leur permettra de se positionner sur les nombreuses opportunités d'affaires, qui ne manqueront pas de se présenter dans le cadre du programme quinquennal de développement économique, lancé par le gouvernement.

Il est toutefois utile de noter que la plate-forme, « Made-in-algeria », créé en 2008, contribue, pour sa part, à faire connaître et promouvoir le savoir-faire et les compétences des entreprises algériennes, auxquelles elle offre, par ailleurs, la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels.

Consultée à partir de 115 pays, cette plate-forme, à laquelle 1.500 sont abonnés, compte 60.000 visiteurs et 265.000 pages lues chaque mois.

Ahmed Bouaraba

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

Les étudiants en grève

Après avoir vu rejeter leurs revendications par l'administration de leur établissement, les étudiants de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger, ont décidé, dimanche dernier, d'entamer une grève illimitée. Leur principale revendication concerne, en fait, la résidence des artistes à Zéralda, qui s'est transformée en résidence mixte accueillant les étudiants des deux sexes. Cet état de faits a mené, selon les protestataires, à une grave déliquescence des lieux, les protestataires dénonçant, en premier lieu, une insuffisance flagrante en matière de prestations de services au sein de cette résidence. Rappelons que ladite résidence est sous tutelle du ministère des Études supérieures et de la Recherche scientifique. Il reste à espérer que ces doléances soient prises rapidement en charge et que l'on ne se dirige pas vers un bras de fer entre les deux parties.

K. H.

DELY BRAHIM

Les enfants, citoyens à part entière

Les responsables de la circonscription administrative de Chéraga, commune de Dely Brahim accordent une importance toute particulière à l'épanouissement de leurs plus jeunes administrés, en l'occurrence les enfants résidant au sein de leur commune. Pour s'en convaincre il suffit de se référer aux appels d'offres parus dans la presse nationale et concernant la réalisation d'infrastructures principalement dédié à cette tranche de la population. Il est en effet prévu la réalisation d'un terrain de jeu combiné à l'école Rostomia I et un autre terrain de jeu combiné, cette fois-ci, avec équipement d'un espace ludique à l'école Zaoui à Ain Allah dans la même localité. Les cités ne sont pas oubliées non plus dans cette volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le bien-être et confort des petits résidents puisqu'il a été décidé pour leur plus grand bonheur l'aménagement d'un espace ludique à la cité Armaf de même que la création d'une aire de jeu à la cité Ziana.

R. A.

CHEVALLEY

Glissement de terrain

Les usagers empruntant la route reliant Chevalley à Bab El-Oued ont été contraints, mardi matin, d'emprunter un autre passage à la suite du glissement de terrain qui s'est produit très tôt le matin sur cet axe routier. Cet incident, heureusement sans gravité, a toutefois conduit à la fermeture de cette route durant de longues heures afin de permettre l'intervention de la Direction des travaux publics.

S. B.

URGENCES DU CHU MUSTAPHA-BACHA

Un service qui va mal, très mal !

Parler d'urgence dans ce service est un non sens car l'on a réellement le temps de mourir mille fois avant de se voir pris en charge.

Désolant ! Pitoyable ! aucun qualificatif n'est trop fort pour définir la situation de chaos régnant au sein de ce service.

PAR HASSIBA ABDALLAH

Nous avons été mené, dans la soirée du 31 janvier dernier, à nous rendre au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Bacha. Nous en sommes revenus encore plus malades, après avoir fait le triste constat que ce service va très mal. Aucune organisation, du moins en apparence, parler d'urgence dans ce service est un non sens puisqu'on a réellement le temps de mourir mille fois avant d'être pris en charge. Désolant ! Pitoyable ! aucun qualificatif n'est trop fort pour définir la situation régnant au sein de ce service qui reçoit un flux important et incessant de patients. Tout d'abord il faut mettre en exergue la superficie ridicule pour un service de cette importance, l'un des plus importants du CHU, puisque les premiers diagnostics y sont effectués et tout le monde sera d'accord pour dire que dans certaines pathologies un diagnostic rapide est plus que vital. Mais dans ce service, rien ne semble «urger». Malades et accompagnateurs, qui s'entassent dans un magma humain se pressant dans l'unique salle et d'où sourdent les gémissements plaintifs des malades, affichent un stoïcisme à toutes épreuves. Mis à part les accidentés de la route ou quelques cas jugés très graves et qui sont directement dirigés vers les blocs opératoires, les autres «urgences» peuvent attendre durant des heures une prise en charge médicale. Une dame sur une chaise roulante, accompagnée de ses deux fils, était là à attendre alors qu'elle était à peine consciente. L'angoisse de ses fils était perceptible mais ils ne pouvaient rien



Un service à réorganiser de toute... urgence.

PHS: H. A. Midi Libre

faire pour la soulager. Un autre patient, un homme d'un certain âge allongé sur un brancard, semblait quant à lui oublié de tous. Quelqu'un avait certainement pris la peine de «remiser» la civière sur laquelle il gisait au fond de la salle pour ne pas gêner les va-et-vient. Ce patient venu d'une autre wilaya, est resté ainsi pendant des heures sur son brancard de souffrance dans la même position sans oser se plaindre ou n'ayant peut-être pas la force de le faire. Nous nous sommes approchés de lui pour voir s'il était encore vivant, il nous dira dans un souffle qu'il attendait son transfert vers le CHU Lamine-Debaghine (ex-Mayot). Il nous explique qu'il est là depuis midi. Il était encore là à... 21h30. Il faut rendre toutefois justice aux médecins, déjà pas très nombreux, et qui devaient faire face à un afflux considérable, mais surtout une désorganisation totale. Les stagiaires étaient là pour faire leurs premières armes, les malades mal en point n'étant pas trop regardants sur le statut de la personne les auscultant, pourvu qu'elle soit en blouse blanche. Un proverbe de chez nous ne dit-il pas «yetaalam lahfafa fi ras litama» (apprendre la coiffure sur la tête des orphelins). Certes ces stagiaires doivent bien se lancer dans le bain, ils sont là pour cela, mais un

diagnostic peut souvent être vital et c'est pour cela que ces stagiaires doivent être encadrés. L'un d'eux, après avoir ausculté une patiente enceinte, qui se plaignait de douleurs irradiant du ventre vers le dos, se verra orienter vers le service des os sans toutefois qu'il ne prenne la peine de lui remettre une lettre pour son confrère appelé à la prendre en charge, certainement pour ne pas trop engager sa responsabilité. Heureusement que la bonne étoile de cette dame était là à veiller sur elle puisqu'un «médecin», de passage, voyant son état l'a aussitôt prise en charge. Ce médecin est intervenu, à temps, pour ce cas, mais plusieurs autres patients n'ont malheureusement pas eu cette chance. Les proches des malades n'étaient pas avares de critiques et répétaient à l'envi «que les personnes proches et aimées de Dieu sont celles qui n'auront jamais à fréquenter un hôpital!» L'un d'eux nous affirmera que la pitié a déserté nos hôpitaux. Il nous dira qu'«un médecin a vu mourir son propre père sous ses yeux. Quelques minutes plus tard je l'ai vu souriant et sirotant un thé en compagnie de ses collègues». Est-ce à dire que ces médecins, à force de côtoyer la souffrance et la mort sont devenus imperméables aux sentiments humanitaires.

H. A.

BUREAUX COMMUNAUX D'HYGIÈNE

Notre eau est-elle potable ?

PAR KARIMA HASNAOUI

Dans le but d'éradiquer ou tout le moins réduire des maladies à transmission hydrique, la wilaya d'Alger a mis en place, voilà déjà plus de deux années, des Bureaux communaux d'hygiène (BCH). Le rôle de ces derniers, entre autres, est de contrôler la qualité de l'eau qui arrive dans nos foyers. Pourtant il n'est pas rare d'entendre parler de problèmes de santé liée à cette denrée vitale. Ce qui laisse place à de nombreuses interrogations, quant à l'efficacité de ces organismes. Pour tenter d'avoir des explications et par là même tenter d'éclairer la lanterne de nos lecteurs nous avons décidé de nous rapprocher de l'un de ces bureaux. Notre choix n'a pas été très difficile -coulant de source-,

serions-nous tenté de dire, puisque nous nous sommes rendus dans la localité d'El Biar. Cette dernière doit son appellation aux nombreux puits qui s'y trouvent. Un recensement a mis à jour l'existence de plus de 70 puits, dont 45 opérationnels (avec six ou cinq puits, sources d'eau potable). Un Bureau communal d'hygiène, pour gérer ces importantes ressources hydrauliques, y est ouvert depuis plus d'un an. Situé à côté du stade communal, ce bureau emploie une dizaine de personnes. Parmi eux un ingénieur de l'environnement, trois vétérinaires, deux techniciens et deux biologistes. Cette équipe d'experts «œuvre pour offrir une qualité d'eau irréprochable et surtout éliminer tout risque de maladie à transmission hydrique, telle la typhoïde» nous explique D.H., TS en

assainissement activant au sein de ce bureau. Le travail de l'équipe du BCH se fait en étroite collaboration avec la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL). Sur les grandes lignes de cette collaboration, D.H. nous dira : «Dès qu'un soupçon de déclaration de maladie à transmission hydrique nous est signalé, ou encore s'agissant de doutes sur la qualité de l'eau, une équipe est vite dépêchée sur les lieux pour y effectuer un prélèvement. Ce dernier est directement envoyé au laboratoire de référence urbain, qui se trouve à Bab El-Oued. Après analyse, un rapport est envoyé à la SEAAL qui intervient pour régler la situation». Ce bureau s'est doté, en juin dernier, d'un nouveau laboratoire pour l'analyse des prélèvements. En outre et pour accompagner ce

travail, une tournée hebdomadaire pour la détection des points noirs (entre débordement sur la voie publique et les colonnes descendantes au niveau des immeubles) est organisée deux fois par semaine. Mais il faut dire que même avec ce luxe de précautions les appréhensions des familles demeurent aussi vives particulièrement en l'existence de sites très sensibles. L'un des exemples les plus probants est celui de la cité ex-Africana, qui souffre d'un manque flagrant d'entretien des caves où stagnent les eaux usées faisant peser un danger réel sur les résidents. En conclusion ce qu'il faut dire c'est qu'il y a un «monde» entre la réalité vécue au quotidien par les Algérois et l'action certes louable, mais insuffisante des infrastructures en charge de ce secteur très sensible.

K. H.

ILLIZI

Exposition de 30 artisans d'Aïn Aménas à la maison de la culture

Trente artisans de la région d'Aïn Aménas ont participé à une exposition organisée par la Direction de la culture et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), à la maison de la culture Othmane-Bali d'Illizi, du 1er au 3 février. Cette manifestation culturelle et économique locale avait pour objectif la sauvegarde du riche patrimoine local de chaque région, l'échange d'expériences entre artisans et la promotion de l'activité artisanale devenue créatrice de richesses et d'emplois. Des portes ouvertes sur les dispositifs d'aide à l'emploi ont été organisées parallèlement.

ORAN

Salon national du miel

Le Salon national du miel, des produits de ruches et d'apiculture tenu à Oran a été une occasion pour les apiculteurs de la région de s'imprégner des méthodes d'apiculture de transhumance. Cette manifestation d'une semaine a été une opportunité pour les éleveurs de la wilaya de prendre connaissance de cette expérience adoptée par les apiculteurs du centre et de l'est du pays et ses bienfaits, a indiqué le chef de service de la production et du soutien agricole de la Direction des services agricoles (DSA) d'Oran.

BECHAR

3.427 enseignants régularisés des indemnités

La Direction de l'éducation de la wilaya de Béchar a procédé à la régularisation des indemnités et rappels de 3.427 enseignants des trois paliers de l'enseignement à Béchar, a indiqué la cellule de communication de cette institution. L'opération a touché 1.032 enseignants et 45 directeurs d'établissements du primaire, 1.000 enseignants du moyen et 300 autres du secondaire, ainsi que 1.050 agents des différents corps de l'administration du secteur.

BEJAIA, CARGO "LABICI-B"

Un casse-tête pour le port



Le "Labici-B", un général cargo, à l'abandon sur un des quais du port de Béjaïa depuis 2001, continue à embarrasser les autorités du port qui continuent d'assurer sa sécurité, sa maintenance et son gardiennage, a déploré l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB). Conséquemment aux intempéries enregistrées ces derniers temps dans la région, ce bateau des Caraïbes, en rompant ses amarres, a failli provoquer l'irréparable, n'eût été la vigilance des agents de surveillance du port qui l'ont repris en main et remis dans ses positions initiales. L'incident a remis au goût du jour la question sur son devenir et "sa présence qui n'a que trop duré", se lamente M. Achour, DG adjoint de l'EPB, mettant en cause sa présence sur le quai, au moment où l'infrastructure se débat dans des contraintes franches d'exiguïté. Long de 82 mètres, le "Labici B" a été immobilisé en 2001 suite aux plaintes de ses créanciers nationaux et internationaux et des dettes accumulées par son armateur. En 2003, il a fait l'objet d'une saisie en bonne et due forme, suite à une décision de justice et soumis depuis à plusieurs tentatives de vente aux enchères, mais en vain. Depuis, sa situation est restée en l'état et d'aucuns espèrent aller carrément dans le sens de son démantèlement, le bâtiment ayant été sujet à de nombreuses avaries depuis et qui s'exacerbent au fil des mois, a expliqué M. Achour. Ce navire a appareillé du port de Calais (France), chargé d'une cargaison de sucre. Il a été abandonné et livré à son sort par l'armateur, une société hollandaise (Myrafak), des mois durant.

APS

TIZI-OUZOU, ETABLISSEMENTS POSTAUX

Programme de réhabilitation de 16 agences

Seize bureaux de poste, demeurés fermés depuis une dizaine d'années pour "des motifs liés à la situation sécuritaire", à travers différentes localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont fait l'objet d'une programmation pour leur réhabilitation, a annoncé la Direction locale d'Algérie Poste.

"Parmi ces bureaux, quatre ont déjà subi des travaux pour leur remise en l'état et n'attendent que l'aval des autorités compétentes pour leur remise en service", a indiqué le responsable du secteur, précisant que ces structures se trouvent dans des localités relevant des communes de Tizi-Ghenif, Maâtkas et Aït-Yahia Moussa.

Deux autres agences postales ayant vu leurs travaux de réhabilitation achevés sont redevenues fonctionnelles depuis décembre dernier, à Ighil Bouzrou (Beni Douala) et Akerou (Aït Khellili).

Pour ce qui est d'une dizaine d'autres agences encore fermées, le directeur d'Algérie Poste a fait savoir que "leur réhabilitation est prise en charge dans le cadre d'un programme national relatif au secteur, dont la mise en œuvre au niveau local est tributaire de l'aval de la wilaya". Sur un autre registre, ce responsable a fait état de la reprise du service, depuis samedi dernier, des bureaux de poste de la



La densité postale à Tizi-Ouzou est estimée à un bureau pour 9.000 habitants.

Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou et de Draâ Ben Khedda, qui ont dû fermer leurs portes pendant plus d'une semaine, suite à leur saccage et pillage lors des derniers événements.

Les dégâts occasionnés à ces deux structures ont été estimés à plus de sept millions de dinars.

Dans le cadre de l'amélioration de ses prestations en direction de ses usagers, Algérie Poste compte élargir, dès l'année en cours, sa formule de guichet unique, concentrant le traitement de plusieurs opérations, à l'ensemble des chefs-lieux de daïra, sachant que cette structure est déjà opérationnelle au niveau de 06 bureaux de postes, jugés parmi les recettes les plus

importantes.

Le secteur de la Poste dispose, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, de 163 établissements postaux (toutes catégories confondues), dont 147 opérationnels et reliés tous à un réseau informatique.

La densité postale est estimée à un bureau pour 9.000 habitants, contre une moyenne nationale de 8.000.

En plus de son activité postale (acheminement et distribution du courrier), cette administration gère actuellement quelque 477.721 comptes courants postaux (CCP), et 60.758 livrets d'épargne, pour le compte de la CNEP-Banque.

APS

KHENCHELA, LUTTE CONTRE LA COCHENILLE PROCESSIONNAIRE

Des milliers d'hectares de pins d'Alep et de cèdres traités

Les actions de lutte contre la chenille processionnaire ont touché, l'année dernière, 7.000 hectares de pins d'Alep parallèlement au traitement de 250 hectares de peuplements de cèdres de l'Atlas contre le dépérissement.

Selon la Conservation des forêts, ce phénomène de dépérissement des arbres commençait à prendre de l'ampleur avant un "retour à la normale" favorisé par le programme de prévention mené conjointement par les services concernés et une entreprise spécialisée dans la protection des végétaux basée à Alger.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a consacré, pour sa part, un montant de 20 millions de dinars pour la réhabilitation des peuplements de ces deux espèces, notamment le cèdre de

l'Atlas, classée mondialement espèce protégée. Les actions de traitement ont porté sur l'exécution de travaux sylvicoles et sur le nettoyage des aires ciblées, débarrassées des herbes sèches par l'utilisation de pesticides sélectionnés qui ont permis, avec le temps, de stopper le jaunissement du feuillage et de reverdir les arbres. Espèce autochtone, le cèdre de l'Atlas occupe à Khenchela 5.872 hectares des massifs forestiers de Ouled Yacoub et de Beni Oudjana, selon les services des forêts qui signalent la présence de peuplements de ce même arbre à Theniet El-Had (Tissemsilt) et à Chréa (Blida). Lors de sa dernière session, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) avait recommandé la préservation du patrimoine forestier de la wilaya qui, outre son importance écologique, produit annuelle-

ment près de 24.000 m3 de bois et occupe plusieurs centaines de travailleurs dans des ateliers ouverts, notamment par la Société régionale pour le développement forestier et agricole (SAFA) dont le siège est à Kais, à 30 km du chef-lieu de wilaya. Les élus avaient également préconisé l'intensification des actions de contrôle des cédraines pour mieux lutter contre l'abattage sauvage mené par certaines "bandes" qui commercialisent le bois de cet arbre très demandé pour la fabrication de meubles.

Les services des forêts font part, de leur côté, d'un "recul" du problème d'abattage de cèdres, comparativement aux années précédentes, grâce à l'action concertée des gardes-forestiers et des éléments de la Gendarmerie nationale.

APS

AMBASSADEUR DE CÔTE D'IVOIRE EN FRANCE

La résidence parisienne de Coulibaly saccagée

Pierre Kipré, l'ancien ambassadeur de Côte-d'Ivoire en France, nommé par Laurent Gbagbo, président sortant, «serait parti». C'est ce qu'annonce son successeur, Ally Coulibaly, envoyé par Alassane Ouattara, président élu lors des élections du 28 novembre et reconnu par la communauté internationale. A son arrivée, Ally Coulibaly a dû forcer les portes de l'ambassade, un vaste hôtel particulier situé sur l'avenue Raymond-Poincaré, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Le nouvel ambassadeur dort toujours à l'hôtel : la résidence qu'occupait Pierre Kipré a été saccagée. Un huissier est allé constater les dégâts hier matin, imputés à des militants du Front populaire ivoirien (FPI), le parti de Laurent Gbagbo. Bouteilles de bière par terre, appareils électroniques enlevés... Ally Coulibaly est décidé à porter plainte. «Laurent Gbagbo n'en a plus pour longtemps, même s'il a acheté quelques intellectuels africains sur la place parisienne pour défendre l'indéfendable», assure l'ambassadeur qui a présenté ses lettres de créances le 28 janvier.

TUNISIE

Une grève paralyse le bassin minier de Gasfa

Des demandeurs d'emploi ont bloqué l'accès des sites de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) centre-ouest de la Tunisie, a rapporté vendredi l'agence tunisienne TAP. La CPG et le Groupe chimique tunisien (GCT), deux entreprises publiques, "enregistrent depuis une quinzaine de jours des pertes quotidiennes estimées à 3 millions de dinars (1,5 million d'euros)", selon l'agence. Le mouvement social "a paralysé les activités de traitement du phosphate brut dans les unités de production de la CPG et son transport par voie ferrée vers les usines du Groupe chimique de Gabès et Sfax (sur le littoral est) pour la production d'engrais chimiques et l'exportation", affirme la même source. Ces blocages ont provoqué "l'arrêt total des activités" du site de Gabès, faute de minerais brut, selon TAP. Des négociations ont débuté vendredi au ministère de l'Industrie à Tunis et la direction de la CPG a d'ores et déjà confirmé "près de 700 recrutements en 2012" et s'est engagée à "revoir les critères de recrutement", ajoute l'agence.

Moscou favorable à l'examen du dossier nucléaire nord-coréen par l'ONU

La Russie est favorable à l'examen du dossier nucléaire nord-coréen par le Conseil de sécurité de l'ONU, a affirmé vendredi soir le ministère russe des Affaires étrangères. "La mise en œuvre du programme d'enrichissement d'uranium par Pyongyang violerait les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité de l'ONU. Si ces nouvelles informations sont confirmées, nous soutiendrons l'examen de cet aspect du programme nucléaire nord-coréen par le Conseil de sécurité onusien", a indiqué le ministère. La Russie est également "prête" à mener des consultations à ce sujet dans le cadre des négociations à Six (les deux Corées, USA, Chine, Japon et Russie), selon la même source. Le programme nucléaire nord-coréen est au centre de discussions multipartites depuis 2006.

APS

BRÉSIL

LA PRÉSIDENTENCE STUDIEUSE DE DILMA ROUSSEFF

Pour les Brésiliens, c'est un dépaysement. De Lula à Dilma Rousseff, le changement de style est radical. Pendant huit ans, l'ex-président du Brésil a abreuvé son peuple d'un one-man-show médiatique quasi quotidien.

La nouvelle présidente a toujours été une femme de l'ombre, même dans la guérilla, dont elle fut l'une des têtes pensantes sous la dictature militaire (1964-1985). Depuis son arrivée au palais du Planalto, le 1er janvier, «Dilma» a limité ses apparitions publiques au strict nécessaire, préférant s'enfermer dans son cabinet, où elle reçoit longuement ses ministres et dont elle ne sort même pas pour déjeuner. A ce stade, Lula avait déjà prononcé au moins sept discours, emmené ses ministres dans les favelas («pour leur montrer la misère de près») et avait voyagé dans quatre pays...

Pourtant, le style Dilma fait merveille. Le magazine *Veja* salue «une façon plus impersonnelle, collégiale et disciplinée de gouverner». Même l'opposition semble séduite par cette présidente qui «parle peu, travaille beaucoup» et dévore Proust à ses heures creuses. Des éloges qui sonnent comme autant de critiques au très populaire ex-président. Ce dernier avait par exemple attendu une semaine avant d'aller dans les régions frappées par des inondations en 2008. Dilma, elle, s'est rendue



très vite dans l'Etat de Rio, où les intempéries ont fait plus de 800 morts à la mi-janvier. Dénuée du charisme de son prédécesseur, sa dauphine veut donner l'image d'une gouvernante discrète mais efficace qui «gère» le pays tambour battant : en un mois, trois hauts fonctionnaires pris en défaut ont dû renoncer à leur poste. Contrairement à Lula, l'ex-marxiste est une idéologue. Elle a fait retirer de son cabinet la Bible et le crucifix, pour réaffirmer la laïcité de l'Etat. Elue au nom de la continuité, elle semble prête à rectifier le tir sur les droits de l'homme, ombre au

tableau de Lula. «Je ne ferai pas de concessions dans ce domaine», promet-elle. La Présidente s'est démarquée de la politique cubaine de Lula, qui a osé comparer les opposants au régime castriste à des prisonniers de droit commun. Et elle a critiqué ouvertement l'abstention du Brésil lors du vote, en novembre, d'une résolution condamnant l'Iran à la commission des droits de l'Homme de l'ONU. Dilma a dû rappeler l'évidence : la lapidation, à laquelle est condamnée l'Iranienne Sakineh Ashtiani pour adultère, c'est de la «barbarie».

R. I.

THAÏLANDE ET CAMBODGE

Les affrontements reprennent

Pour la deuxième journée consécutive, des affrontements ont opposé soldats thaïlandais et cambodgiens, samedi 5 février, à la frontière entre les deux pays, faisant un mort et quatre blessés dans les rangs thaïlandais. Le porte-parole de l'armée thaïlandaise, le colonel Sansern Kaewkanmerd, a précisé que des tirs d'armes automatiques et de roquettes avaient repris samedi matin vers 06h15 (23h15 GMT vendredi) et avaient duré près d'une demi-heure. Il a accusé les forces cambodgiennes d'avoir pris l'initiative de la reprise des combats mais s'est dit optimiste quant à la conclusion d'un accord

pour mettre fin à ces accrochages. Vendredi, les affrontements avaient duré deux heures. Trois Cambodgiens - deux soldats et un touriste - et un paysan thaïlandais avaient été tués. Dix militaires cambodgiens avaient aussi été blessés, a précisé le gouvernement de Phnom Penh. Le dernier incident grave dans cette région remontait au 31 janvier 2010, quand un soldat thaïlandais avait péri. Le ministère thaïlandais des Affaires étrangères a accusé le Cambodge de mener «une agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande». Les Etats-Unis et l'Association des Nations du Sud-Est asia-

tique (ASEAN) ont lancé un appel au calme et demandé aux deux parties d'ouvrir des négociations. Bangkok a précisé que 3.000 civils avaient été évacués du secteur lors des combats de vendredi. La Cour internationale de justice (CIJ) a attribué en 1962 ce secteur au Cambodge mais son arrêt n'a pas déterminé à qui revenait une zone de brousse proche des ruines. Ces incidents surviennent quelques jours après l'annonce de la condamnation à huit et six ans de prison au Cambodge de deux nationalistes thaïlandais accusés d'espionnage dans la région frontalière.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

L'opposant Mahamadou Issoufou en tête

L'opposant Mahamadou Issoufou est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle au Niger avec 36% des voix, selon les résultats provisoires annoncés vendredi par la commission électorale. Il devance l'ex-Premier ministre Seini Oumarou (23%). Selon la commission, le taux de participation au scrutin organisé lundi s'élève à 53%.

Un second tour verra M. Issoufou, un opposant au président déchu Mamadou Tandja, affronter M. Oumarou, qui fut Premier ministre sous la présidence de M. Tandja. Le parti de M. Issoufou a

remporté des élections locales et régionales le mois dernier. Quelque 6,7 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes lundi pour une élection présidentielle organisée près d'un an après le coup d'Etat qui a chassé du pouvoir Mamadou Tandja. Dix candidats étaient en lice dont la première femme briguant la présidence. Des élections législatives étaient également organisées dans 116 circonscriptions.

Le 18 février 2010, l'armée a renversé l'impopulaire président Tandja, qui avait refusé de quitter ses fonctions à l'expiration de son mandat. Elu en 1999, il était

accusé de dérive autoritaire par l'opposition depuis plusieurs mois. Il avait notamment imposé un référendum déclaré illégal par la justice pour prolonger son mandat de trois ans, alors qu'il s'était engagé à quitter le pouvoir comme prévu en décembre 2009, et avait depuis gouverné par décret.

Pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, le Niger figure parmi les Etats les moins développés, selon l'index des Nations unies, avec un taux de 70% d'illettrisme parmi sa population et le plus fort taux de natalité au monde.

R. I.

«MOBICORPORATE» ENTRE EN SCÈNE

Page 13



ATM MOBILIS

L'Opérateur attend le lancement de la 3G

Lire en page 12

IL ACCUEILLE PLUS DE 5.000 VISITEURS PROFESSIONNELS

La 8^e édition de MED-IT repor- tée pour septembre 2011

Lire en page 12

LES SMARTPHONES RÉVOLUTIONNENT L'UTILISATION DU MOBILE



Vos applications peuvent révéler votre personnalité !

Lire en page 13

MWC DE BARCELONE 2011
LG DÉVOILERA «OPTIMUS 3D»



Lire en page 12

EXCLUSIF / DJEZZY « SCOOP »

Sortie prochaine de la version arabe



Selon des sources confirmées, Djezzy va lancer très prochainement la version arabe de son service « Scoop ».

Lancé en 2008, Le service « Scoop » permettait aux abonnés de l'opérateur de consulter de l'information relative à leurs centres

d'intérêt, cela en temps réel. Les informations et actualités était reçus directement sur le mobile de l'abonné. Selon notre source, « Scoop » version arabe est un projet qui a nécessité près d'une année de développement.

Nos sources ajoutent, que le fonctionnement de « Scoop » en langue arabe se fera exactement comme sur la version française. Pour y souscrire, il faudra à l'utilisateur un abonnement mensuel thématique en fonction de ses centres d'intérêt, ou bien choisir l'offre « Scoop » à la demande.

Pour un montant de 50 dinars par mois, l'utilisateur peut souscrire au service « Scoop » et recevoir à tous moment les informations relatives à son centre d'intérêt. Il s'agit d'informations algériennes ou internationales, des résultats de football, du taux de change, de la météo, de l'horoscope ou bien de consulter le hadith du jour.

Dans l'attente du lancement de la version arabe, l'accès au service « Scoop » s'effectue en appelant le numéro court « 404 », en accédant au site internet www.djezzy.com ou en envoyant un SMS au « 404 » contenant le nom de l'offre d'abonnement souhaité.

MWC DE BARCELONE 2011

LG dévoilera « Optimus 3D »



LG innove dans la téléphonie mobile et lance le premier smartphone au monde à posséder un écran 3D relief sans lunettes spéciales. Le fabricant coréen fera la démonstration au Mobile World Congress de Barcelone qui se tiendra du 14 au 17 février à Barcelone.

Baptisé : LG Optimus 3D, ce smartphone possèdera également une sortie HDMI, un grand écran tactile et un processeur double cœur. Il fonctionnera sous Android 2.3 et sera compatible DLNA pour les afficher sur un écran lui aussi apte à reproduire le relief.

Les responsables de LG Mobile estiment que ce smartphone devrait être l'une des grandes attractions de ce salon qui ouvrira ses portes dans moins de 15 jours désormais. A noter qu'une tablette 3D également devrait être présentée lors du WMC.

ATM MOBILIS

L'OPERATEUR ATTEND LE LANCEMENT DE LA 3G

Après de longs mois d'absence, le directeur général d'ATM Mobilis, M. Azouaou Mehmel, a tenu un point de presse en marge du lancement d'un nouveau service dédié aux entreprises. Le premier responsable de l'opérateur public de téléphonie mobile s'est prononcé, notamment, sur les objectifs de Mobilis pour cette nouvelle année, mais également sur les inconvénients auxquels fait face cet opérateur.

En effet, M. Azouaou a été très explicite dans ses dires : « ATM Mobilis est une entreprise publique, ce qui la rend restreinte en termes de réglementation. Pour lancer une nouvelle offre, à titre d'exemple, elle devrait lancer au préalable un avis d'appel d'offre et suivre toutes les démarches administratives qui prennent bien souvent de longs mois », a-t-il expliqué. Selon lui, la plupart des offres et services lancés par la concurrence étaient à la base des idées de Mobilis. « Les offres disponibles actuellement sur le marché sont dans leur majorité nos idées, mais à cause du statut de Mobilis (opérateur public), cela a fait profiter la concurrence qui a vite saisi ces occasions... Ceci nous pénalise... », a précisé M. Mehmel.

Abordant le bilan enregistré par ATM Mobilis durant l'exercice précédent, le conférencier s'est contenté de dire que le trafic de l'opérateur est en augmentation. « Même si nous connaissons quelques difficultés, nous ne sommes pas défaitistes... », a-t-il noté.

Par ailleurs, le DG de Mobilis s'est montré très optimiste pour l'avenir. « En lançant de nouveaux services et offres, nous espérons faire face à la concurrence », a-t-il indiqué. L'année 2011, poursuit-

il, sera également l'année dans laquelle Mobilis compte se rapprocher davantage de ses clients. Il a toutefois souligné que l'opérateur public de téléphonie mobile souhaiterait contribuer davantage au courant de cette année dans la croissance du Groupe Algérie Télécom. « Le fait d'être filiale de l'opérateur historique de téléphonie fixe ne nous a jamais bloqué, bien au contraire cela nous a bien souvent aidé à concrétiser certains projets tels que l'injection du crédit à partir de son compte CCP », a-t-il dit. M. Azouaou a espéré que l'année 2011 verra l'application de la téléphonie de 3e Génération. « Mobilis est le premier opérateur qui a expérimenté cette technologie que nous pensons être à l'origine d'un grand changement dans le marché de la téléphonie », a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'opération d'identification des puces anonymes, M. Azouaou a relevé que cette opération n'a jamais été clôturée. « L'assainissement de notre parc mobile continu... Cela est devenu un travail quotidien ».

Pour rappel, Mobilis dispose actuellement d'un parc de plus de 10 millions d'abonnés, constitué principalement de clients postpayés.



IL ACCUEILLE PLUS DE 5.000 VISITEURS PROFESSIONNELS

La 8^e édition de MED-IT reportée pour septembre 2011

Initialement prévue pour le mois de mai prochain, la 8^e édition du Salon MED-IT 2011, Salon professionnel sur les technologies de l'information et de la communication est reporté pour les 26, 27 & 28 septembre 2011 au Palais de la culture d'Alger, a-t-on appris d'un communiqué.

Organisé depuis 2004, MED-IT est un Salon professionnel sur les technologies de l'information réservé aux décideurs IT. L'événement, qui se tient annuellement, accueille plus de 5.000 visiteurs professionnels et 150 exposants dont les principaux acteurs algériens du secteur des



Technologies de l'Information ainsi que 30% d'entreprises étrangères parmi lesquelles les grandes multinationales. MED-IT est un véritable carrefour d'échanges entre professionnels du secteur IT, il s'agit également d'un des rendez-vous très apprécié par les décideurs qui profitent de cette opportunité pour s'informer sur les grandes tendances du marché, découvrir de nouveaux matériels et solutions IT, rencontrer des experts, ainsi que des clients publics et privés. Par ailleurs, cette manifestation s'affirme aussi comme une plateforme de réflexion sur l'actualité et l'évolution des TIC, d'ailleurs, plus de 50 conférences et ateliers sont organisés sur trois jours suscitant un vif intérêt du public.

ATM MOBILIS S'ATTAQUE AU MARCHÉ DES ENTREPRISES

«MobiCorporate» entre en scène

Le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, ATM Mobilis, a lancé aujourd'hui une nouvelle offre dédiée aux professionnels (entreprises, PME, grand compte, associations et diplomates) baptisée « MobiCorporate ». Il s'agit d'une offre hybride qui jumèle les avantages des offres postpayées et prépayées. Ce nouveau produit propose trois formules, avec des tarifs différents et avantageux à la fois : forfait de 1.000, 2.200 et 4.000 DA. Mobilis offre également à travers ce service plusieurs avantages, notamment des appels gratuits et illimités 24h/24 et 7j/7 en intra flotte même à 0 DA de crédit, des SMS



de bonus pour chaque type de forfait, frais d'activation à 0 DA, une tarification à la seconde après la première minute et enfin une possibilité de rechargement après épuisement du forfait. Ainsi, cette nouvelle offre permettra aux entreprises une optimisation des dépenses en choisissant le nouveau forfait adapté aux consommations de chacun de ses collaborateurs et elle garantit au client un contrôle total de son budget de communication sans aucune surprise sur sa facture. A cette occasion, M. Hadjadj, divisionnaire Commercial et Marketing chez Mobilis a déclaré : « Cette offre a été bien étudiée pour séduire un grand nombre d'entreprises. »

LES SMARTPHONES RÉVOLUTIONNENT L'UTILISATION DU MOBILE

Vos applications peuvent révéler votre personnalité !

Les téléphones ont entraîné un changement notoire des relations dans notre société. D'après de récentes recherches commandées par le fabricant finlandais, Nokia, il s'avère que 55% des propriétaires de Smartphones utilisent des applications pour améliorer considérablement leur quotidien.



Ce chiffre suggère que les applications sont désormais des outils essentiels pour la vie de tous les jours. Leur utilisation croissante permet d'en apprendre plus sur nous tout en rendant nos téléphones encore plus pratiques, indique un communiqué de Nokia. Selon le professeur Trevor Pinch de l'université Cornell, les secrets de la personnalité d'une personne sont à chercher dans les applications qu'elle a installées sur son téléphone. Donc il est à présent possible de cerner une personne à partir de son usage de son Smartphone.

« Il y a tant d'applications disponibles que les personnes

peuvent choisir celles qui leur correspondent le mieux. L'intimité que nous partageons avec nos téléphones reflète notre personnalité. Nous leur confions nos goûts, nos besoins et même nos secrets. Si vous souhaitez vraiment connaître une personne, regardez les applications qu'elle utilise. Vous n'êtes pas à l'abri d'une surprise ! », a déclaré Trevor Pinch.

Pour en savoir davantage, le leader mondial de téléphonie mobile, Nokia a mené un travail avec Trevor Pinch, sociologue et professeur au département d'Etudes des sciences et technologies de l'université Cornell. Sur un échantillon de 5.200 utilisateurs de smartphone dans 10 pays, l'analyse des informations recueillies (genre d'application, variété, usage) a permis d'identi-

fier des catégories de personnalité associées à l'utilisation du smartphone, que le professeur Pinch classe en six archétypes baptisés « appitypes » : Apphusiast, Appentric, Live Wire, Creator, Connector et enfin Apprentice.

Ainsi, les Sud-Africains se classent principalement dans la catégorie « Connector » puisque 45 % d'entre eux utilisent régulièrement des applications de réseaux sociaux. Les Allemands et les Indiens entrent, quant à eux, dans la catégorie « Appentric », qui regroupe les personnalités travailleuses et productives. Les Italiens l'emportent largement en tant que « Live wire » et les Brésiliens sont les plus grands « Creator » au monde grâce à leur instinct pour la musique et le style.

"SUR UN AIR DE NOUBA",

**Nouvelle production
de Beihdja Rahal**

"Sur un air de nouba", une nouvelle production de la chanteuse Beihdja Rahal, est désormais disponible sur le marché, a-t-on appris samedi de l'artiste, établie en France. Il s'agit de deux noubas, "M'djenba" et "Mezmûm", qu'accompagne une traduction des poèmes chantés en français, réalisée par Saâdane Benbabaâli, et en anglais, signée Farouk Tazerouti.

Selon Saâdane Benbabaâli, universitaire et co-éditeur, entre autres, d'ouvrages sur la musique andalouse avec Beihdja Rahal, ce double album parle de la joie d'aimer et est un "miroir du cœur de l'amant qui souffre".

Dans une présentation de l'œuvre, le spécialiste de la littérature arabo-andalouse et maître de conférence à l'université Paris III, Sorbonne-Nouvelle, estime que la voix "émouvante" de la chanteuse porte, en plus des pièces connues du répertoire andalou, quelques "perles vouées à l'oubli".

Selon lui, ces perles ont été "sauvées grâce à la générosité de Yacine Bensemmane qui a livré à Beihdja Rahal ce que son père passionné de musique lui a légué" et grâce à "l'opiniâtreté" d'une chanteuse désireuse d'offrir à ses auditeurs tout ce qu'elle a appris et ce qu'elle continue de recueillir. Dans leur ouvrage "la plume, la voix et le plectre", paru en 2008, Saâdane Benbabaâli et Beihdja Rahal définissaient la nouba, signifiant "attendre son tour", comme "une suite de pièces instrumentales et vocales chantées sur des mélodies appartenant à des modes caractéristiques. Elle est exécutée sur des rythmes d'allures différentes se succédant avec une accélération progressive du tempo".

Chaque nouba repose sur un mode appelé "tab" (mode), qui lui donne généralement son nom. Dans l'école algérienne, ils sont au nombre de douze : dil, m'djanba, h'sin, raml al-mâya, raml, ghrîb, zidân, rasd, mazmûm, sîka, rasd ad-dil et mâya.

APS

LE MONOLOGUE "WARDA"

**La place de la femme
dans le travail ironisé**

La place de la femme algérienne dans le monde du travail est le sujet traité avec une note d'humour dans le monologue "Warda", présenté jeudi soir à la salle El-Mouggar (Alger). Mis en scène et écrit par Lamri Kaouane et interprété par Tounès, le monologue dévoile la face cachée du marché du travail à travers Warda, une jeune diplômée en arts dramatiques qui se retrouve, malgré elle, femme de ménage dans une salle de spectacle. Portant un tablier bleu avec un foulard assorti lui serrant la tête, un balai entre les mains, le regard mélancolique parfois hystérique, Warda exprime, par ses répliques et ses gestes, toute une frustration...ses rêves et sa réalité se trouvent dans deux sens opposés. Imitant le comportement malicieux du responsable de la salle de spectacle envers elle d'une manière caricaturale qui exprime parfois le mépris, Warda tente de cette façon d'accepter sa situation, car elle doit jouir d'une indépendance financière et gagner sa vie dignement. Ironie du sort, Warda, cette jeune fille qui rêvait autrefois de monter sur scène et de se voir ovationnée par le public, se retrouve au quotidien sur les planches d'une salle, mais pour la nettoyer avant le début d'un spectacle. Elle dénonce les dépassements qu'elle remarque à chaque occasion et déplore la gestion du budget de la salle et des salaires des employés, les dépenses exagérées lors de certains événements artistiques ainsi que les choix des invités, la médiocrité des spectacles ou encore le favoritisme flagrant.

APS

«TLEMCCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011»

**LE PEUPLE INVITÉ À DONNER
LE COUP D'ENVOI**

Khalida Toumi, devant un parterre d'ambassadeurs et de cadres de différentes institutions a laissé sur leur faim les journalistes venus nombreux, et pour cause, elle s'est refusée catégoriquement de communiquer le montant de l'enveloppe financière allouée par l'Etat à la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 »

PAR LARBI GRAÏNE

Mille artistes algériens vont participer à la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ».

L'Algérie innove en permettant à la population d'inaugurer l'événement le 15 avril prochain, cette inauguration populaire précédera l'inauguration officielle prévue le lendemain, laquelle coïncide avec la commémoration du « Youm al-ilm » (Journée du savoir). 41 pays dont 12 non musulmans (entre autres les Etats-Unis, l'Espagne, la Chine, le Portugal, l'Inde et l'Italie) ont confirmé leur participation, mais la liste des participants pourrait s'allonger dans quelques jours. C'est ce qu'a déclaré hier en substance Khalida Toumi, ministre de la Culture, qui animait une conférence de presse à la salle Frantz-Fanon de Riadh Feth à Alger.

Mais Khalida Toumi, devant un parterre d'ambassadeurs et de cadres de différentes institutions a laissé sur leur faim les journalistes venus nombreux, et pour cause, elle s'est refusée catégoriquement de communiquer le montant de l'enveloppe



Khalida Toumi, ministre de la Culture.

financière allouée par l'Etat à la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ». Mal lui en prit à un journaliste qui n'a pas hésité avant de poser sa question relative au montant, à faire observer « que les activités prévues au cours de cette manifestation culturelle sont exagérées ».

C'était donc suffisant pour faire sortir la ministre de ses gonds. « Ce n'est pas exagéré, vous m'avez agressée avec votre remarque, on est même loin des sommes qui se pratiquent ailleurs » a-t-elle lancé dépitée. Et de citer l'exemple des manifestations « Istanbul, capitale de la culture européenne » et « Amman, capitale de la culture arabe 2002 » qui selon elle a coûté à l'Etat Jordanien des sommes colossales. Mme Toumi a fourni paradoxalement le montant alloué à la manifestation « Marseille capitale de la culture européenne 2013 », ce montant s'élève, d'après elle, à 1,5 milliard d'euros (soit 140 milliards de DA environ) et a invité les journalistes à consulter le site Internet de Marseille pour

vérifier par eux-mêmes l'information. L'oratrice a toutefois donné une indication sur « le montant algérien, lequel avoisinerait les 0,76% du montant français. Et puis pourquoi voulez-vous que je communique le montant, vous pourriez retourner l'arme contre moi, vous qui estimiez que la culture est secondaire » a lancé la ministre à l'adresse du journaliste. A la faveur de la tenue de cet événement phare, beaucoup de sites et édifices historiques ont connu une réfection a indiqué Khalida Toumi. Ainsi il en a été du palais royal zianide, détruit par le colonialisme français, du cinéma « Le Colisée », qui a fait l'objet d'une attaque terroriste pendant les années noires. De nouvelles infrastructures culturelles a indiqué la conférencière ont été aussi réceptionnées, à l'instar de l'Institut d'études andalouses, le théâtre de plein air, 4 musées, le centre des manuscrits, la bibliothèque centrale, des pavillons d'exposition, etc. Le site de la manifestation est : « www.tlemcen2011.dz » Nous y reviendrons. **L.G.**

OMAR MEKRAZA

Une vie, un parcours

La vie et l'œuvre du maître de la chanson chaâbi, Omar Mekraza, ont été évoquées lors d'une cérémonie organisée jeudi soir au Centre des arts et de la culture du palais des Raïs (ex-Bastion 23) par la direction de la culture de la wilaya d'Alger, en collaboration avec l'association culturelle "Thiziri", en hommage à l'artiste décédé le 7 mars 1986.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part notamment des proches du défunt artiste, M. Abdelkader Bendaâmèche, musicologue et auteur, a retracé le parcours d'Omar Mekraza, "l'une des figures emblématiques de la chanson chaâbi", mettant en exergue ses capacités musicales et notamment sa voix et son don de l'interprétation.

"En plus de ses capacités artistiques, Omar Mekraza, qui était aussi bien apprécié et admiré par les artistes que par le public, était un homme humble, disponible, aimable et généreux", a relevé, par ailleurs, l'intervenant.

Au programme de la soirée figuraient une exposition de photographies évoquant des moments de la vie de Mekraza ainsi qu'un concert de musique chaâbi animé par les artistes Zouhir Aït Kaci, Réda Bachior,



Omar Mekraza

Amirouche Mimouni et Houcine Driss.

Issue d'une famille algéroise originaire de la localité d'Oumalou, près d'Azzefoun (wilaya de Tizi-Ouzou), Omar Mekraza

est né le 11 février 1924 à la Casbah d'Alger.

Admirateur de El Hadj M'Hamed El Anka, le chantre de la musique chaâbi, Omar Mekraza débutera sa carrière artistique en interprétant des "medh" (chants religieux) en kabyle avant de s'imposer par son propre style, son répertoire ainsi que son interprétation.

Omar Mekraza, qui se distinguait aussi par l'exécution rythmique, sera remarqué par El Hadj M'Hamed El Anka qui l'intègra à son orchestre en qualité de percussionniste, puis d'interprète durant l'intermède.

Il fondera ensuite son propre orchestre en 1949 et enregistra son premier disque en 1950. Ce dernier comportera les chansons "Yahl el-houa", d'après le poème de Mohamed Ibn Msayeb, "Ya Malik El Melak Bali" de Lakhdar Benkhelouf.

En 1970, Omar Mekraza, qui est considéré comme l'un des maîtres du mandole, réédite les mêmes titres en y ajoutant une chanson de style hawzi intitulée "Rabi Alé El Malih Eddebar" mais la majorité de ses œuvres sera enregistrée avec la Radio nationale.

APS

FOOTBALL

AUJOURD'HUI À 15H00 EN OLYMPIQUE-SÉNÉGAL

UN AUTRE BON TEST
AVANT MADAGASCAR

La sélection algérienne Olympique sous la houlette de l'entraîneur national Azzedine Ait Djoudi affrontera cet après-midi à 15h00 au stade Dar El Beida son homologue du Sénégal en match amical.

PAR MOURAD SALHI

Le rendez-vous entre dans le cadre de la préparation des Olympiques pour le prochain match face au Madagascar des éliminatoires des jeux Olympique de Londres « j'estime que nous avons réalisé une bonne partie de notre programme de préparation avant d'entamer les choses sérieuses

Ce regroupement d'Alger qui a débuté vendredi sera l'avant dernier stage. Il sera peaufiné par deux joutes amicales face au Sénégal, une aujourd'hui au stade Dar El Beida, et l'autre aura lieu au stade du centre sportif de Sidi Moussa à partir de 14h. Avant de libérer les joueurs pour leurs clubs respectifs qui devraient reprendre le championnat dans quelques jours » a expliqué le sélectionneur national Azzedine Ait Djoudi qui revient encore une fois pour dire que « les joueurs sont totalement conscients de la mission qui les attend à Madagascar.

Une chose est à reconnaître, toutes les conditions étaient favorables pour la meilleure préparation possible. C'est vrai que je n'étais à aucun moment satisfait de notre préparation, dans la mesure où nous avons toujours besoin de plus de tra-



vail, mais dans l'ensemble tout ira dans le bon sens pour nous. Nous attendons le jour J pour voir la réaction des joueurs sur le terrain » a-t-il dit. L'équipe sénégalaise qui n'a pas hésité à répondre favorablement à l'invitation algérienne est arrivée jeudi à Alger pour un stage de préparation qui sera clôturé par deux matches amicaux face aux Algériens.

Pour ce qui concerne l'effectif, le premier responsable de cette équipe espoir confirme que demain il y aura l'arrivée officiellement et pour la première fois du milieu de terrain Youcef Touati de l'AS Cannes, le joueurs que les responsables de la balle ronde en Algérie ont suivi quand il était sous les couleurs de Dijon. Agé de

21ans, le virevoltant joueur sera présent dès demain pour préparer la seconde rencontre amicale face au Sénégal prévue ce mercredi et aider l'Algérie dans sa mission qui consiste à arracher l'un des tickets qualificatifs aux jeux Olympique 2012 dont le prochain match éliminatoire se jouera le 26 mars face au Madagascar.

Pour la suite de la préparation, le coach national dira que ses poulains seront de nouveau en mini stage de trois à quatre jours à la fin du mois en cours. La dernière ligne droite s'effectuera, selon le même responsable, début mars pour désigner les joueurs aptes à mieux défendre les couleurs nationales lors de cette compétition. **M. S.**

EN PRÉVISION DU MATCH RETOUR FACE AU NASR DE BENGHAZI

LE CA BATNA S'ENVOLE
AUJOURD'HUI POUR LA LIBYE

Le CA Batna se rend aujourd'hui en Libye pour affronter le 11 février prochain, le club local du Nasr de Benghazi, en match retour de premier tour de la coupe d'Afrique (CAF). Les Batnéens effectueront une escale d'une journée à Tripoli avant de rallier le lieu de la compétition, Benghazi. 17 joueurs effectueront le voyage en Libye.

Le CA Batna qui a fixé l'accession en ligue une comme objectif principal de cette saison, a clôturé hier son stage de

préparation qu'il a entamé depuis près d'une semaine, avec un match amical disputé face à l'USM Blida.

Les poulains de Noureddine Boufenara, qui ont raté leur baptême du feu en compétition africaine, après avoir fait match nul de deux buts partout face à ce même adversaire, doivent jouer tous leur atouts pour renverser la vapeur. Les Batnéens auraient pu gagner le premier match dans un stade du 1er Novembre garni à ras-le-bord, poussés par 30.000 supporters

enthousiastes, pour mieux négocier le retour qui s'annonce d'ores et déjà difficile. Le club des Aurès a non seulement raté cette rencontre, première dans leur histoire de participation internationale, mais il a tout de même raté une belle opportunité de fêter le 79e anniversaire de la création du club.

Une semaine en terre libyenne est suffisante pour une meilleure préparation possible. **M. S.**

ITTIHAD DJEDDAH

Abdelmalek Ziaya fixé sur son avenir aujourd'hui

Le président du club saoudien de Ittihad Djeddah, Ibrahim Alouane, a indiqué hier que l'attaquant international algérien, Abdelmalek Ziaya, devra bien "saisir sa chance aujourd'hui face au Hillal", comptant pour la 16^e journée du championnat, pour espérer rester au sein de l'équipe. "Ziaya aura sa dernière chance dimanche à l'occasion du derby face au Hillal. Il devra bien saisir cette

opportunité et montrer de quoi il est capable. A l'issue de ce match, on décidera de sa libération ou non", a indiqué le patron d'El Ittihad à Radio Algérie internationale. Très contesté depuis le début de la saison en raison de sa baisse de régime, l'ancien joueur de l'ES Sétif, était annoncé partant, avant que le nouvel entraîneur de l'équipe, le Portugais Toni Oliveira, ne décide de lui donner une chance

pour prouver son talent. "Je n'ai aucun doute, Ziaya est joueur pétri de qualités et il l'a bien démontré dès son arrivée. J'ai suivi les dernières séances d'entraînement de l'équipe, et j'ai constaté qu'il a envie de revenir au premier plan", a-t-il ajouté. Auteur de 5 buts cette saison en championnat d'Arabie saoudite, Ziaya avait rejoint Ittihad de Djeddah en janvier 2010 en provenance de l'ES Sétif.

KARATÉ- CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIELe CRB Chéraga sur
la plus haute marche
du podium

Les karatekas du CRB Chéraga ont survolé la 27^e édition du championnat d'Algérie de karaté, kata (par équipe et individuel) et kumité (individuel), seniors (dames et hommes) qui a pris fin vendredi à la coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger. Cette compétition d'envergure nationale a enregistré une participation record de plus de 500 athlètes dont 196 chez les dames issus de 36 ligues de wilaya. Dans la coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, bien remplie, l'équipe du CRB Chéraga s'est distinguée face aux autres formations en raflant un total de 15 médailles: 8 en or, 3 en argent et 4 en bronze, en Kata (individuel et par équipes) et en Kumité (Hommes et Dames). "Toutes les conditions d'organisation, nécessaires au bon déroulement de ce championnat sont réunies", a souligné à l'APS le directeur technique national (DTN), Maiza Tarek, signalant que l'encadrement de cette compétition a été assuré par 37 arbitres nationaux et internationaux. Cette première manifestation de la nouvelle saison sportive vise la "détection de jeunes talents, qui viendront renforcer les rangs de la sélection nationale, en prévision des prochains jeux africains en Mozambique et les jeux panarabes au Qatar", a-t-il précisé.

Le Kata...une tradition pour la CRB
Chéraga

"Nous avons bien préparé cette compétition, en fonction du programme élaboré par la Direction sportive de notre club», a déclaré à l'APS, l'entraîneur-Kumité du CRB Chéraga, Yacine Gouri, ajoutant que "notre objectif est double: honorer les couleurs du club et fournir des athlètes de niveau à nos différentes sélections nationales". Cette équipe du CRB Chéraga est parvenue à rafler toutes les médailles d'or mises en jeu lors de cet évènement en remportant le Kata individuel chez les hommes et les dames ainsi que la Kata par équipe (Hommes et Dames). De l'avis des techniciens présents à cette 27^e édition du championnat d'Algérie, le niveau de la compétition a été "acceptable" dans son ensemble, avec une "bonne" mention pour les hommes.

HANDBALL- TOURNOI
DE CHAMBÉRY (FRANCE)L'Algérie et la Tunisie
invitées à participer

Les organisateurs du traditionnel tournoi international de hand-ball de Chambéry en France, prévu du 13 au 15 mars prochain, ont décidé d'inviter les équipes d'Algérie et de Tunisie, comme représentants de l'Afrique, a indiqué vendredi le club français de première division. "Les deux pays nord-africains sont des invités traditionnels de cette compétition", indique le club sur son site officiel. Outre Chambéry, le tournoi verra également la participation de plusieurs sélections étrangères, à l'image de l'équipe nationale de la République tchèque. "Si du côté algérien on n'a pas encore reçu de confirmation de participation, la Tunisie, sur recommandation de son sélectionneur français Alain Portes, a décidé de se faire représenter par sa sélection junior", ajoute le club de Chambéry.

LE MAQUILLAGE

Phénomène de mode permanent

Depuis la nuit des temps, l'usage du maquillage a toujours joué un grand rôle pour la gent féminine. L'histoire du maquillage occupe une place importante dans toutes les cultures anthropologiques. Et les recherches archéologiques ont permis de dater de nombreux accessoires de maquillage et ce, dès 5000 ans av. JC. De nos jours, l'industrie cosmétique est des plus florissantes. Les mascaras, rouges à lèvres, fonds de teint et anticernes occupent des millions de femmes de par le monde pendant une durée non négligeable de leur journée.

PAR OURIDA AIT ALI

Le maquillage a toujours participé de l'éternel féminin. Le sexe dit faible prend sa revanche par l'esthétique. L'esthétique est plus féminine que masculine, c'est pourquoi tous les grands peintres prennent la femme comme modèle.

La femme alors se veut présentable. Pour ce faire, elle va donc user d'artifices pour plaire en gommant les imperfections d'un visage. Le matin au réveil, lorsque la peau est détendue, les défauts s'aggravent jusqu'à presque la caricature. Donc, il faut corriger cela en soulignant tel ou tel trait, en enlevant la pâleur par des fonds de teint, en agrandissant le sourcil avec un crayon, en embellissant le regard avec des fards à paupière, crayon pour les yeux... Le maquillage a pour but de lisser la peau, gommer ses impuretés et donner plus d'éclat au visage. La femme passe le nez



dehors pour vaquer à ses occupations toute pimpante. Par conséquent, elle aura passé alors au moins 20 minutes précieuses devant son miroir pour se relooker et se faire une beauté.

Ce fard est alors maintenu par des petites retouches tout au long de la journée. Être présentable et sur son 33 devant son entourage. Cela permet de donner une image positive de soi, ou garder le même visage que lors de sa première rencontre

avec son futur mari. Le maquillage c'est donc le paraître, Mais ne dit-on pas : «Chasser le naturel il revient au galop.» Léo Ferré l'a chanté de manière magistrale, lui l'humaniste d'abord, anarchiste ensuite. C'est peut-être même son humanisme vécu au plus haut degré qui le qualifiait d'anarchiste. Il a chanté des choses sublimes, mais surtout de manière réaliste dans, par exemple dans sa chanson *Avec le temps* : «Entre les mots, entre les lignes

et sous le fard d'un serment maquillé qui s'en va ver la nuit. Avec le temps tout s'évanouit» Ou dans *Jolie même* : Il chante alors. «Tu as le rimmel qui fout le camp, c'est le dégel des amants»

Le maquillage est virtuel alors. N'est-ce pas un français actuel, dont le nom nous échappe, qui disait : «Dans mon usine, je fais de la chimie, dans mes magasins je vends du rêves.»

O.A.A

Les enfants intelligents

PAR SHIRAZ BENOMAR

De nos jours, beaucoup d'enfants algériens naissent avec une intelligence hors du commun, en avance par rapport à leurs petits camarades ou les enfants de leur propre famille.

Il est important de découvrir cette précocité, par exemple lorsqu'on discute avec eux, ils répondent aisément et rapidement sans réfléchir, c'est dire qu'ils ont des dispositions supérieures à la moyenne des capacités des enfants de leur âge.

Est-ce un handicap pour l'enfant?

D'après la thérapeute de famille Badira Lesbet : «Non ce n'est pas un handicap, vu que chaque enfant est intelligent, mais à sa façon. Il faut savoir que chaque bébé est plus précoce qu'on ne le croit. Son intelligence évolue de façon irrégulière, dans une dynamique où interfèrent la mémoire, les émotions, les interactions sociales ; il faut juste savoir comment se développe l'intelligence de celui-ci à travers les livres, les documentaires, les jeux de société et bien d'autres choses comme la visite des musées,



etc». Elle a ajouté : «Je suis en admiration devant ces enfants, parce que quand vous discutez avec eux, ils savent développer leurs idées mais chacun à sa façon. Tout le monde est doté d'une certaine intelligence, il faut juste savoir s'en servir, donc être intelligent n'est pas un handicap.»

Il ne faut pas mélanger entre un enfant intelligent est un enfant surdoué, voilà les caractéristiques d'un enfant surdoué : il à la curiosité et la soif d'apprendre, pose beaucoup de questions, est capables d'acquérir des connaissances par ses propres moyens (en faisant abstraction de l'environnement), conscience (sait identifier et réutiliser les stratégies qu'il emploie pour résoudre des problèmes), intérêt atteignant parfois momentanément un niveau obsessionnel pour certains sujets, apprentissage précoce de la lecture, parfois sans aide extérieure hypersensibilité altruisme, besoin intime d'aider les autres, tempérament solitaire sens de la justice grande capacité d'attention maturité intellectuelle supérieure à celle des enfants de leur âge, affectivité et/ou développement psychomoteur parfois en décalage avec la maturité intellectuelle (difficultés en écriture) : dysynchronie interne sens de l'humour sensibilité à l'harmonie (musique, esthétique), mémoire importante, capacité à suivre une conversation ou un exposé en faisant autre chose, facilité à justifier ses comportements a posteriori.

S. B.

Eva Green

Elle va tourner pour Tim Burton



La fille de Marlène Jobert, Eva Green, apparaîtra prochainement aux côtés de Johnny Depp dans un projet pour lequel elle a été choisie par Tim Burton lui-même.

En effet, pour son nouveau film «Dark Shadows», Tim Burton a tenu à donner le premier rôle féminin à l'actrice française Eva Green. Cette dernière interprétera donc le rôle d'Angélique, une puissante sorcière entraînée dans une relation passionnelle avec Barnabas Collins, un vampire carnivore qu'incarnera le mari de Vanessa Paradis.

Ce film sera l'adaptation d'une série mythique des années 60 aux États-Unis. Le tournage de ce projet ambitieux commencera au début du mois d'avril prochain et la liste des acteurs n'en finit plus de s'étoffer. On apprend que Jackie Earle Haley, qui jouait dans Shutter Island, mais également la jeune Bella Heathcote, seraient tout deux en pourparlers pour rejoindre le casting.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1929 Naissance de l'entreprise Danone

Un épicier espagnol, Isaac Carasso, crée ce jour une petite entreprise à Barcelone qu'il nomme Danone, du surnom de son fils, petit Daniel en Catalan, auquel il a ajouté un « e ». Or, en coopération avec des chercheurs de l'Institut Pasteur, l'homme a créé un nouveau type de yoghourt en y insérant des ferments lactiques. Vendu d'abord en pharmacie, le Yoghourt Danone est ensuite vendu dans les crèmeries mais comme pour tous les produits laitiers, le réfrigérateur n'existant pas, il est livré à chaque jour. A partir de ces yoghourts vendus en pharmacie, et d'une première usine ouverte en 1932, l'entreprise Danone, dont le fils reprend la suite, deviendra au cours du siècle un géant de l'agroalimentaire.



1952 La princesse Élisabeth devient reine d'Angleterre



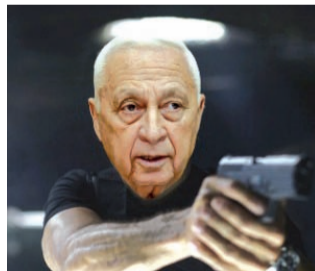
La reine Elisabeth II d'Angleterre succède ce jour à son père, le roi Georges VI. La princesse Élisabeth Alexandra Mary est née en 1926. Elle fut formée à la dignité royale et elle suppléa à son père en 1944, alors qu'il était sur le front italien, dans l'exercice de ses fonctions officielles. En 1947, elle épousa le prince Philippe de Grèce, titré duc d'Édimbourg, et un an plus tard donna naissance à un fils, Charles, héritier du trône et futur prince de Galles, qui fut suivi d'une fille, Anne, en 1950. À la mort de son père en février 1952, elle lui succéda sur le trône. C'est le 2 Juin 1953 qu'elle sera couronnée. Elle mit au monde un deuxième fils, Andrew, en 1960, et un troisième fils, Édouard, en 1964.

1958 L'équipe de Manchester disparaît dans un accident d'avion

Les joueurs de Manchester United emmenés par Matt Busby reviennent victorieux de Yougoslavie où ils se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Europe grâce à un nul 3-3 face à l'Etoile Rouge de Belgrade. Après une escale à Munich, une tempête de neige se lève et le bimoteur "Elisabethan" de la British Airways s'écrase quelques secondes après le décollage. Sur les 44 passagers, 21 sont tués dont 7 de l'équipe de football. L'entraîneur et Duncan Edwards sont grièvement blessés. Seuls trois joueurs sortent indemnes de la catastrophe. Parmi eux, Bobby Charlton qui remportera la Coupe du Monde de football avec l'équipe nationale en 1966.



2001 L'escalade de la violence



Le chef de la droite nationaliste, Ariel Sharon, est élu Premier ministre d'Israël, face à son rival Ehoud Barak, Premier ministre démissionnaire. C'est le début d'une escalade dans la violence, du "mur de la honte" revu et amplifié par le gouvernement israélien.

2002 Kaboul retrouve ses étudiantes

Pour la première fois depuis des années, des jeunes filles ont le droit de passer les examens d'admission à l'université de Kaboul. Paradoxe taliban, seules les femmes avaient le droit d'ausculter et de soigner des femmes mais aucune ne pouvaient aller dans une université pour apprendre la médecine ! L'éducation des femmes était interdite et de longues peines de prison étaient infligées à quiconque transgressait cet interdit.



LE CARNET DU MIDI

1911 LE PLUS VIEUX PRÉSIDENT



Ronald Reagan naît le 6 février 1911 à Tampico (Illinois). Ses parents sont d'origine irlandaise, l'arrière-grand-père dont il porte le nom ayant émigré en 1860. Il appartient à une branche du christianisme protestant appelée « Disciple du Christ », relativement tolérante et comptant de très nombreux adeptes. Il est le 40e président des États-Unis de 1981 à 1989. À partir de 15 ans et jusqu'à 22 ans il travaillera pendant l'été comme nageur-sauveteur et il aurait sauvé la vie de 77 personnes. Doté d'un physique avantageux et d'une belle voix, Reagan devient un acteur de second rôle très recherché à Hollywood. Aux élections présidentielles de 1964, Reagan est un partisan convaincu du républicain conservateur Barry Goldwater. En 1966, Ronald Reagan est élu gouverneur de Californie. Il tente vainement de devenir le candidat du parti républicain en 1968. Une nouvelle tentative en 1976, contre le président sortant Gerald Ford, se solde par un échec à la convention du parti républicain. Il obtient finalement l'investiture républicaine en 1980. Il gagne les élections au détriment de Jimmy Carter. Cette victoire lui permet de devenir le plus vieux président, il a 70 ans, lors de son accession au poste. Quatre ans plus tard il sera réélu très facilement avec près de 60% du vote populaire et la quasi-totalité des votes des grands électeurs.

1912 POUR L'AMOUR DU FUHRER

Eva Anna Paula Braun naquit ce jour à Munich et est morte le 30 avril 1945 à Berlin. C'est une photographe allemande, notamment connue pour avoir été la compagne d'Adolf Hitler. Eva Braun croise le chemin d'Adolf Hitler en 1929, à Munich, alors qu'elle travaille comme assistante d'Heinrich Hoffman, le photographe officiel du parti nazi. Ils se rencontrent lors d'une visite d'Hitler dans l'atelier. On sait peu de choses sur les deux premières années de leur relation. Adolf Hitler fréquente d'autres femmes, Eva Braun tente de se suicider en 1932, d'une balle dans le cou, puis une nouvelle fois en 1935, en absorbant une grande quantité de somnifères. Après son rétablissement, Adolf Hitler décide d'être plus proche d'elle. Eva Braun emménage avec lui en 1936, au Berghof, la résidence d'Hitler en Bavière. Début avril 1945, Eva Braun rejoint Hitler au Führerbunker, son bunker sous la nouvelle chancellerie, à Berlin. Lorsque l'Armée rouge conquiert Berlin, elle refuse de partir, par loyauté envers son compagnon. Ils se marient même le 29 avril 1945, au cours d'une brève cérémonie civile. Ils se suicident ensemble le 30 avril 1945, dans leur antichambre, Eva absorbant une capsule de cyanure et Hitler se tirant une balle dans la tête.



1945 LE VÉNÉRÉ DU REGGAE



Robert Nesta Marley, dit Bob Marley, naît ce jour en Jamaïque. C'était un chanteur et un auteur-compositeur-interprète de reggae jamaïcain. Bob Marley a rencontré de son vivant un succès mondial et reste à ce jour le musicien le plus connu et le plus vénéré du reggae, tout en étant considéré comme celui qui a permis à la musique jamaïcaine et au mouvement rastafari de connaître une audience planétaire. Bob Marley a vendu plus de 200 millions de disques à travers le monde (il est le plus grand vendeur de disques reggae de l'histoire). Le 3 décembre 1976 à Kingston, peu avant le grand concert en plein air Smile Jamaica, Bob Marley échappe à une fusillade déclenchée à son domicile par six hommes armés. Il reçoit une balle dans le bras, une dans la poitrine et cinq dans la cuisse. Après l'attentat, il part se réfugier à Londres, où il se sent plus en sécurité. En 1980, après une perte de connaissance lors d'un jogging à Central Park à New York, Bob Marley passe un examen aux rayons X où l'on voit cinq tumeurs, trois au cerveau, une aux poumons et une à l'estomac. Il souhaitait finir ses jours en Jamaïque mais décède à Miami le 11 mai 1981, trop faible pour faire le voyage en avion jusqu'à Kingston.

PALUDISME

Nouveau spécimen de moustique vecteur du paludisme découvert

Un nouveau spécimen de moustique vecteur du paludisme susceptible de compliquer la lutte contre cette maladie dévastatrice a été découvert par des chercheurs français. Leurs travaux qui ont été publiés aux Etats-Unis démontrent que ce moustique est génétiquement distinct des autres sous-groupes du moustique anophèle gambiae. La femelle de ce dernier transmet le plasmodium, parasite responsable du paludisme, explique Michelle Riehle de l'Institut Pasteur à Paris, principal auteur de cette découverte. Ce nouveau type d'anophèle pourrait affecter la transmission et le contrôle du paludisme, car il est très sensible au parasite, craignent ces chercheurs dont la communication paraît dans la revue scientifique américaine Science ce vendredi 4 février. Les infectologues ont collecté ce nouveau moustique à proximité de villages au Burkina Faso durant une période de quatre ans et déterminé que ce sous-type d'anophèle gambiae diffère de tous les autres contenus dans la collection jusqu'à présent. Selon ces chercheurs, ce sous-groupe d'anophèle n'a pas été découvert plus tôt, car quasiment tous les spécimens d'anophèle collectionnés pour la recherche dans le passé provenaient de l'intérieur des habitations où on peut facilement les attraper. Les anophèles qui se cantonnent surtout à l'intérieur des logements affichent certains comportements et une susceptibilité particulière au parasite du paludisme qui les séparent des moustiques vivant surtout à l'extérieur. Les scientifiques pensent aussi que la vaste majorité des transmissions du paludisme sont le fait de la variété des anophèles vivant à l'intérieur des habitations en Afrique. Cependant, de précédentes campagnes visant à contrôler la transmission du parasite comme par exemple le projet Garki au Nigeria dans les années 70, ont échoué car des moustiques génétiquement distincts vivant à l'extérieur ont continué à transmettre le plasmodium malgré un recours abondant à des insecticides dans les habitations, rappellent ces chercheurs. Michèle Riehle et ses collègues ont élevé des générations de ce sous type d'anophèle gambiae en laboratoire et découvert qu'il était beaucoup plus susceptible au plasmodium falciparum que jamais observé chez les espèces vivant à l'intérieur des maisons. A la lumière de cette recherche, ces scientifiques pensent qu'il s'agit d'un nouveau sous-groupe de moustique anophèle qui pourrait être assez récent dans l'évolution. Ils ont aussi dit que d'autres spécimens adultes devaient être capturés dans la nature pour poursuivre cette recherche.

SPORTIFS

Surveillez vos dents !

Avoir des dents saines, c'est essentiel. Pour chacun de nous bien sûr, mais particulièrement pour les sportifs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Ils doivent être extrêmement vigilants, et de consulter un dentiste au moins une fois par an. Que vous couriez une fois par semaine ou que vous prépariez un marathon, que vous pratiquiez un sport de combat ou la natation, suivez le recommandations. Faites contrôler votre état buccodentaire et traiter les plus petits bobos. Les caries comme les affections parodontales, provoquent des douleurs et des infections potentiellement graves. « Si elles ne sont pas soignées rapidement, elles risquent de perturber voire d'empêcher la pratique sportive, et a minima, d'avoir des conséquences sur le niveau de performance ». En outre, « le stress physique et la fatigue imposés par une activité sportive intense peuvent être des facteurs déclenchant d'un foyer d'infection latent ». Vos dents et votre corps. Le positionnement des dents peut avoir une incidence sur votre équilibre général. « Une mauvaise position (ou une mauvaise implantation), la présence d'un foyer d'infection dentaire chronique envoient des informations erronées au système nerveux. Résultat, cela induit des modifications de l'équilibre général. Et il n'est pas rare que ce soit à l'origine de douleurs, de blessures musculaires et tendineuses », analyse notre spécialiste. Les performances du sportif peuvent en être modifiées. Un tireur à l'arc par exemple, pourra viser à côté de la cible. Un coureur perdra de la vitesse, sans raison apparente... Eviter les fractures dentaires et mandibulaires. « Une fragilité de la denture ou de la mâchoire augmente naturellement, le risque de fractures chez les adeptes de certaines disciplines », explique le Dr Poisson. Un coup au visage lors d'un match de boxe ou de rugby, une chute à ski peuvent provoquer des fractures des dents et des mâchoires. Et celles-ci sont potentiellement graves.

MALADIES ENDOCRINIENNE

Les troubles de la ménorrhée

L'aménorrhée ou absence de règles est une conséquence naturelle de l'allaitement, la grossesse et la ménopause. En dehors de ces 3 causes, de 3 à 4 % des femmes souffrent d'aménorrhée due à un problème de santé sous-jacent, comme un trouble alimentaire ou une maladie endocrinienne.

PAR SORAYA HAKIM

L'aménorrhée est l'absence ou la cessation des règles chez la femme en âge de procréer. Il existe 2 types d'aménorrhée : l'aménorrhée primaire et l'aménorrhée secondaire.

L'aménorrhée primaire se manifeste chez les jeunes adolescentes. On dénote 2 situations particulières :

- La jeune femme n'a pas de règles à l'âge de 14 ans et ne présente pas de développement des caractères sexuels secondaires (poitrine, pilosité, répartition des tissus adipeux sur les hanches).

- La jeune femme n'a pas de menstruations à 16 ans, mais présente un développement normal des caractères secondaires sexuels.

L'aménorrhée secondaire est une absence des règles pendant plus de 3 cycles menstruels ou 6 mois, chez la femme adulte déjà menstruée.

Statistiques - épidémiologie aménorrhée

L'aménorrhée est une conséquence naturelle de l'allaitement, la grossesse et la ménopause. En dehors de ces 3 causes, de 3 à 4 % des femmes souffrent d'aménorrhée due à un problème de santé sous-jacent, comme un trouble alimentaire ou une maladie endocrinienne.

Causes «naturelles»

- La grossesse est une des causes principales d'aménorrhée. Souvent écartée sans avoir effectué des tests préalables, elle devrait être une des premières causes à rechercher chez la femme sexuellement active. Toute femme ayant un retard des règles de plus de 8 jours, devrait effectuer un test de grossesse.

- L'allaitement provoque aussi l'aménorrhée (pendant attention ! l'ovulation peut tout de même avoir lieu, sauf si le bébé prend uniquement le sein et si le bébé a moins de 6 mois). C'est la sécrétion de prolactine (l'hormone de la lactation et du développement des glandes mammaires) qui induit l'aménorrhée. En cas de tumeur de l'hypophyse, celle-ci peut être produite en fortes doses et provoquer ainsi une aménorrhée reliée à la pathologie.

- Le retard de puberté (non grave) : L'âge de la puberté dépend de l'origine ethnique, de l'alimentation, de la situation géographique et de l'état de santé en général. Si les caractères sexuels secondaires sont présents, aucune investigation n'est nécessaire jusqu'à l'âge de 16 ans.

- La ménopause se manifeste entre 45 et 55 ans et provoque un arrêt progressif des règles, dû au changement et à la diminution des taux d'hormones féminines (œstrogènes, progestérones).



Causes «artificielles» ou reliées à une pathologie

- Les contraceptifs hormonaux. La prise d'un contraceptif hormonal provoque, entre 2 plaquettes, une hémorragie de privation. Ce ne sont pas de vraies règles. Chez certaines femmes, dont le cycle normal était déjà faible, la prise d'un contraceptif hormonal sur un laps de temps prolongé peut provoquer la diminution, voire l'arrêt des règles. L'arrêt du contraceptif, en particulier chez les femmes dont les règles (avant la prise) étaient irrégulières, et/ou le cycle long (35 jours), peut provoquer une période d'aménorrhée (appelée aménorrhée post-contraceptive). En effet, les contraceptifs hormonaux mettent le corps en état de «grossesse» et la reprise des règles peut prendre un certain temps.

- La pratique d'un sport au niveau professionnel ou d'un sport exigeant peut provoquer une aménorrhée. C'est en particulier le cas chez les marathoniennes, les culturistes et les sportives professionnelles. La masse graisseuse étant diminuée à l'extrême, on remarque une diminution des œstrogènes chez ces athlètes. De plus, des diètes restrictives et pauvres en calories contribuent à l'aménorrhée.

- D'ailleurs, une perte de poids rapide, un régime draconien et des comportements alimentaires pathologiques (anorexie, boulimie) provoquent souvent l'arrêt des menstruations.

- Un stress ou un choc psychologique peuvent être aussi une des causes de l'aménorrhée. Par stress ou choc psychologique on entend : un divorce, le décès d'un proche, un déménagement, un voyage, la perte d'emploi, des bouleversements dans le mode de vie. Tout ceci peut influencer le fonctionnement de l'hypothalamus et provoquer un arrêt des menstruations. Tant que le stress sera présent l'aménorrhée persistera.

- L'obésité, la prise de certains médicaments (corticoïdes oraux, antidépresseurs, antipsychotiques, anticancéreux), les cicatrices utérines sont d'autres causes de l'aménorrhée.

Dans les causes moins fréquentes on peut énumérer : des anomalies du développement des organes sexuels, une anomalie anatomique des organes sexuels (causes principales d'une aménorrhée primaire), des maladies chroniques endocriniennes (voir aussi hyperthyroïdie,

hypothyroïdie, diabète) ou l'ablation chirurgicale de l'utérus et/ou des ovaires.

Le seul symptôme d'une aménorrhée est le manque de menstruations. D'autres symptômes secondaires seront liés à l'éventuelle cause provoquant l'aménorrhée (ex. bouffées de chaleur et sauts d'humeurs en cas de ménopause).

Dans la plupart des cas, les causes de l'aménorrhée sont bénignes et guérissables. Il suffit d'avoir une bonne hygiène de vie. Dans ce cas le traitement médical n'est pas nécessaire.

Traitements hormonaux

- Dans un dysfonctionnement des ovaires : le traitement hormonal sera prescrit pour favoriser le développement des caractères hormonaux secondaires et prévenir l'ostéoporose.

- La ménopause : une hormonothérapie substitutive combinée (œstrogènes + progestérones) est prescrite aux femmes qui entrent en ménopause. Les règles sont donc maintenues, mais l'ovulation est absente. Les bienfaits de cette thérapie vis-à-vis du cancer du sein sont actuellement très controversés. La prescription se fait en général uniquement chez les femmes dont les symptômes inconfortables de la ménopause (bouffées de chaleur, changement d'humeur) durent longtemps.

- L'ablation des ovaires et de l'utérus (avant l'âge présumé de la ménopause) : un traitement hormonal combiné (œstrogènes + progestérones) est prescrit, en particulier pour la prévention de l'ostéoporose.

Traitements non hormonaux de l'aménorrhée

- Dans le cas d'une aménorrhée due à une surproduction de prolactine (à la suite d'une tumeur de l'hypophyse par ex.), le médecin prescrira de la bromocriptine (Parlodel®). Ce médicament est aussi prescrit comme agoniste de la dopamine dans la maladie de Parkinson.

- La chirurgie est parfois pratiquée lors de malformations de l'appareil reproducteur, mais n'aboutit pas forcément à un retour des règles (en particulier dans le cas de malformations importantes).

- Une psychothérapie est fortement conseillée si l'aménorrhée est due à un traumatisme ou à un comportement alimentaire pathologique (anorexie ou boulimie).

S. H. Source Top Santé

Sauté de dinde aux poivrons



Ingrédients :

400 g de filets de dinde
2 poireaux
1 poivron rouge
1 poivron vert
3 gousses d'ail taillées en lamelles
2 c. à café de beurre
2 c. à café de farine
1 c. à café de curcuma
Sel, poivre

Préparation :

Couper les filets de dinde en fines lamelles. Eplucher les poireaux et les couper en lamelles.

Laver et épépiner les poivrons et les couper en fines lamelles. Dans un saladier, mélanger farine, sel, poivre et curcuma, ajouter les lamelles de dinde et les lamelles de poivron, bien mélanger. Chauffer le beurre dans une poêle et faire revenir les poireaux et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient dorés, ajouter le mélange de dinde et remuer régulièrement, mouiller avec un verre d'eau et laisser mijoter sur feu doux jusqu'à ce que la dinde soit bien cuite. Servir chaud avec du riz.

Tarte aux poires



Ingrédients :

150 g de farine
100 g de noix en poudre
80 g de sucre
1 œuf
1 pincée de sel
150 g de beurre
2 c. à soupe de miel
1 sachet de vanille
2 c. à soupe de jus de citron
4 petites poires
200 g de crème fraîche
2 œufs
30 g de sucre glace

Préparation :

Préparer une pâte brisée en mélangeant rapidement tous les ingrédients. Les envelopper dans un film plastique et laisser reposer 1 heure. Chauffer 1/8 l d'eau avec le miel, la vanille et le jus de citron et laisser réduire 3 min. à feu vif. Peler et épépiner les poires (réserver une), les couper en tranches fines. Les mettre dans un saladier et les arroser de sirop au miel.

Etaler la pâte. Beurrer un moule et le tapisser de pâte. Peler la poire restante, la couper en tranches et l'arroser de jus de citron. Egoutter les tranches de poire (récupérer le sirop), répartir sur la pâte et poser les tranches par-dessus. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Fouetter les jaunes avec la crème fraîche et le sirop au miel. Monter les blancs en neige ferme, ajouter le sucre glace. Incorporer les blancs en neige délicatement à la crème et verser sur les poires. Enfourner le gâteau 40 min. 10 min avant la fin de cuisson, saupoudrer le gâteau de sucre glace et laisser caraméliser.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Courir ou marcher, que choisir ?

Vous souhaitez faire du sport et sans aller dans une salle de fitness. La solution : le jogging ou la marche. Mais comment choisir entre ces deux activités ? Pour vous aider à faire votre choix entre ces deux atouts forme, nous les avons comparés.

La course :

Cette activité sollicite presque tous les muscles, le système cardiovasculaire et les articulations. L'effort est long et on court en général entre 30 minutes et 1 h. C'est donc un sport d'endurance.

Question préparation, il faut gérer son alimentation. Ne pas manger trop riche mais avaler quand même ce qu'il faut comme des protéines, vitamines, laitages et bien sûr prendre des barres de céréales ou des fruits secs pour éviter l'hypoglycémie réactionnelle. Il faut s'échauffer environ 10 min. pour éviter les blessures et finir la séance par l'incontournable récupération qui permet d'éviter des séquelles.

La marche :

La marche est moins violente que le jogging et elle muscle en douceur. L'idéal est de mar-

cher 45 min par jour. Toutefois, si vous réalisez déjà les 30 min. quotidiennes recommandées, même espacées, c'est très bien. Pour être efficace, il faut se déplacer d'un bon pas. Progresser à un rythme minimum de 4 km par heure. A la fin, étirez-vous pour détendre vos muscles.

Pour qui ?

Il n'y a pas d'âge pour courir à partir du moment où vous n'avez pas de problèmes cardiaques ou d'arthrose sévère de la hanche ou du genou. Cette pratique est également déconseillée aux personnes en surpoids. A l'inverse, tout le monde peut faire de la marche !

Les atouts

Courir galbe la silhouette car on muscle en longueur plus qu'en volume contrairement à la musculation, par exemple.



La course à pied est un atout minceur car elle brûle beaucoup de calories. On élimine le gras et environ 500 cal pour 1 h de course à 10 km/h. Au niveau mental, on se défoule, on oublie et on se dépasse, bref on se fait du bien !

Marcher régulièrement vous donnera un corps de sirène. Il le rendra plus souple, plus ferme et il vous donnera bonne mine. En effet, marcher à bonne allure dope l'oxygénation et favorise la micro-circulation des tissus de la peau.

UN PEU D'ORIGINALITÉ DANS LA MAISON

Utiliser des coussins comme élément de décoration



Pour donner un côté agréable à son intérieur, mettre un peu de gaieté sur un canapé ou un fauteuil trop sobre, il n'y a rien de tel

que les coussins. Les coussins sont également des accessoires qui vont permettre de faire évoluer la décoration de la maison au fil des saisons,

tout en y apportant un maximum de confort. Voici quelques idées.

Dans la chambre à coucher :

Ajoutez des coussins sur votre lit pour le rendre encore plus confortable et ajouter un peu de couleur à des parures de drap unies.

Sur les canapés :

Ajoutez des coussins sur des canapés afin d'améliorer leur confort et d'égayer par petites touches une pièce un peu trop sage. Si les canapés sont à motifs, choisissez des coussins unis et vice-versa. Choisissez des coussins de petit format, ronds, carrés, rectangulaires ou aux formes personnalisées.

Sur les sols :

Pour créer un espace confortable où vous pourrez vous allonger à même le sol, disposez des coussins de taille moyenne dans un coin de pièce. Prévoyez une petite table basse. Si vous avez suffisamment d'espace, placez des poufs, très tendances et confortables.

Pour les chaises :

Si vous avez des chaises inconfortables ou qui ne collent pas au style de votre pièce, ajoutez-y des coussins coordonnés à la décoration. N'hésitez pas à personnaliser vos coussins : Ajoutez des strass, des pompons à chaque coin, des franges, des galons colorés.

A S T U C E S

Eviter la buée sur la glace de la salle de bain



Pour cela, avant de prendre votre douche, mettez un peu d'eau froide dans le lavabo. Effet garanti.

Cendriers faciles à entretenir



Afin d'éviter que la cendre ne colle toujours au fond des cendriers, polissez simplement les cendriers propres avec de la cire à plancher.

Faire briller les robinets



Les robinets de la salle de bain brilleront si vous les entretenez avec du jus de citron ou jus d'orange. Vous manquez de jus ? Utilisez un chiffon sec et de la farine.

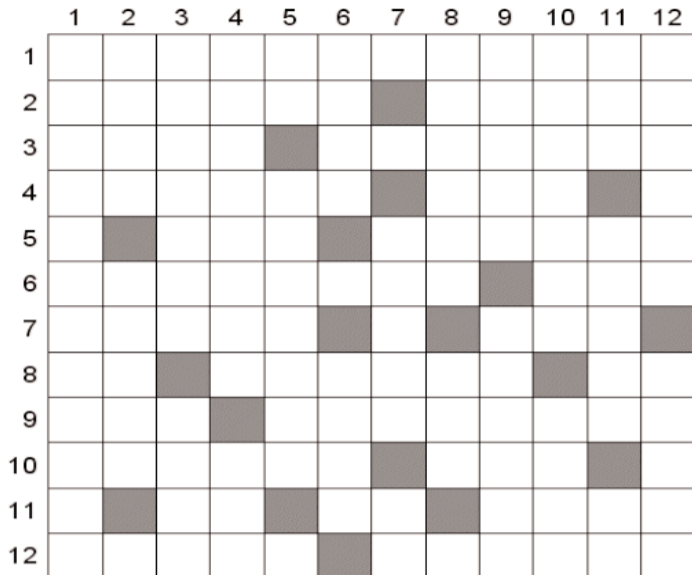
Calcaire sur les pommes de douche



Pour éliminer le calcaire qui trouble vos pommes de douche, dévissez-les et laissez-les tremper une heure ou deux dans du vinaigre blanc.

Mots Croisés N°451

Mots Fléchés N°451

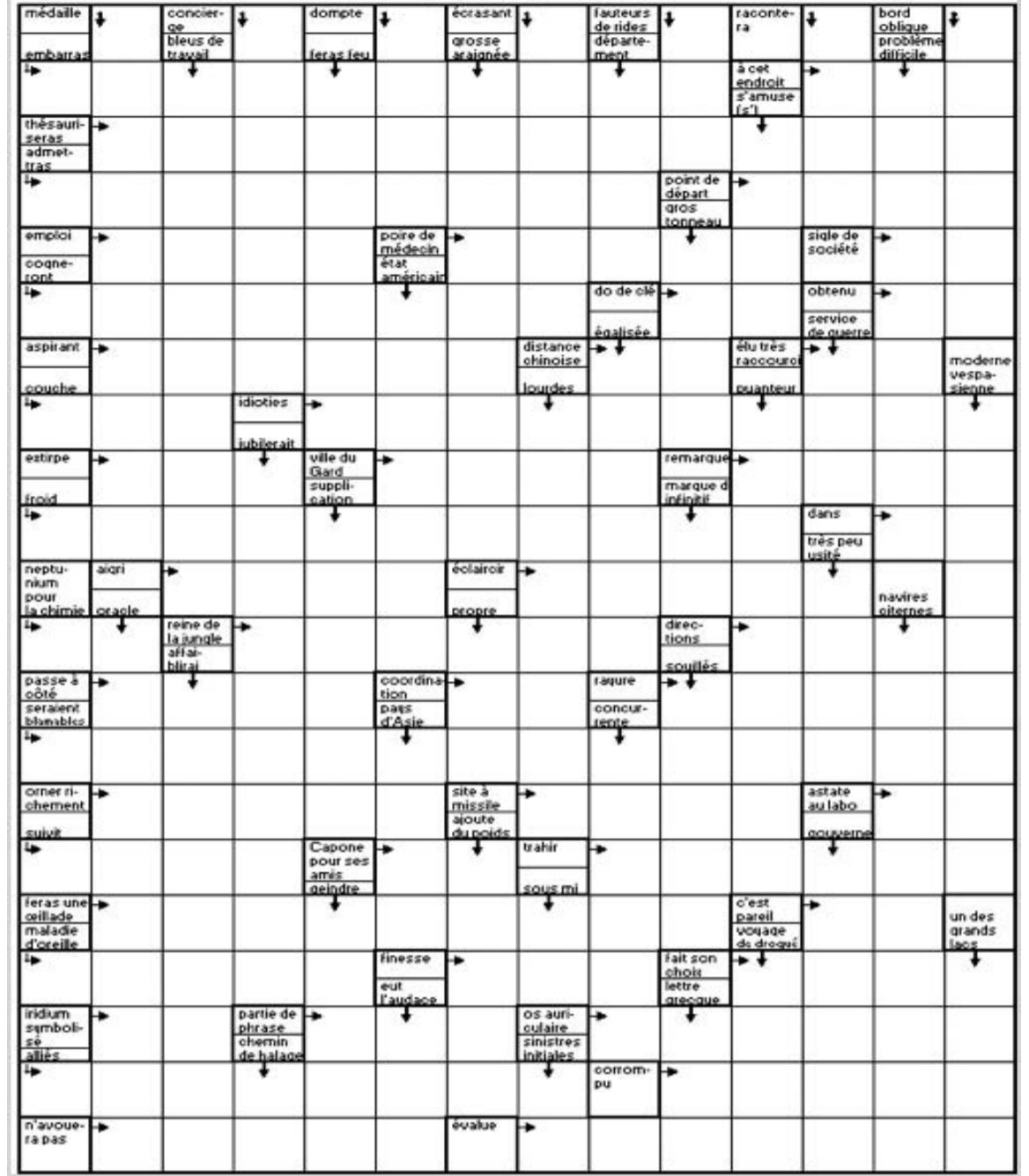


Horizontalement :

- Partie de la médecine qui a pour objet l'étude et le traitement des maladies vénériennes
- Abstraire. Donc
- Grandes étendues d'eau. Trempes
- Ancien nom de la ville Paris. Epouse d'Adam
- Le un espagnol. Espace entre un côté du lit et le mur
- Tailleur. Pluie
- Compagne de Tristan. Et le reste
- Champion. Solde. En les
- Titre universel de paiement. Avoir des aventures amoureuses si on court celle-ci
- Appâts. Atome
- Homium. Erbium. Élément du grec (image)
- Pomme de terre. Comme de Belgique

Verticalement :

- Vacancier
- Fils d'Isaac. Venus de
- Chauve-souris commune en Europe. Bruit que fait un liquide qui gicle
- Ville du Danemark. Se dit du jazz expressif et colore des années 1925-1930
- Note. Maison
- Grand lac. Ensemble des militants d'un parti
- Délectation. République française
- Travail pénible. Trois
- Fruit à noyau. Confiance
- Chope. Seizième partie de la livre
- Colère. Cordon. Régale canin
- Pièce qui supporte le poids d'un véhicule Derrière



SUDOKU N°451

6				7	2			1
9	7		3		1	8		4
	8		9			2		
		3	7		8			
5				2		3		
2	1				5			
8	3		6	1	4			
								3
		4	2	9				6

Mots-Maxi N°451

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

S S E E C G U A F G

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°448

TAMBOURINEUR
EVOE . SADOS . A
LEURRERAI . BS
ER . NUÉE . RNIS
ATHEISME . INO
CI . RN . EGALER
H . LAENNEC . ET
ERES . ETE . KSI
TAG . OZ . NUI . M
EBAHI . ASSENE
U . LULEA . AFIN
RYES . GRASSET

MOTS FLECHÉS N°448

• J • R • P • M • E • R • D
V E G E T A T I O N • O P E
• R E C A P I T U L A T I F
B O N I T E S • R E M I S A
• B E T A S S E • V I S • I
P O R E • S E R P E • S E T
• A E R I E N • L E C O N S
E M U E S • T O I S A I T •
• S N O B • N E • P R E S
S H E T L A N D • M U E • O
• E M • A Q U E D U C • I R
E T E R N U A • O R I E N T
• E N • T E G U M E N T S •
A R T S • T E T I N E • E V
• O • P A • U R N E • C R I
E C L A M P S I E • A L E S
• L O • O L E C R A N E • I
R I K I K I • U E L E • P B
• T O N • A U L N E • P A L
L E U • A S • E T A G E R E
• S M O G • E S • S I T E S

SUDOKU N°448

1	6	9	3	8	2	5	7	4
8	3	4	6	5	7	9	1	2
7	2	5	1	4	9	6	8	3
5	9	3	8	6	1	2	4	7
2	4	1	7	9	3	8	5	6
6	7	8	5	2	4	3	9	1
3	1	6	9	7	5	4	2	8
4	5	7	2	3	8	1	6	9
9	8	2	4	1	6	7	3	5

MOTS-MAXI

GAGEUSE
FUGACE
ASCÈSE
CASSÉE
CAUSSE
SAUCÉE
FASCÉE
FAUSSE
FESSUE
USAGÉE

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
 07h15 : Sabah El Khaïr
 10h00 : Bouhairat El-Chabout
 10h30 : Baina Beyrouth wa Doubaï
 11h30 : Antou aydane. Emission
 12h05 : Abtal Al-Djidja
 12h35 : Aoukoul Electronia.
 13h00 : Journal télévisé
 13h40 : El-Aârousse Saghira.
 15h00 : Azizi al-mouchahid
 16h30 : Ardhe El-Ghaaibe
 17h00 : Chahra
 17h30 : Réhlat il fadha.doc
 18h00 : Journal télévisé
 18h30 : Aâlem Saïarat. 18h45 : Maouid Maa Qanoune. 19h15 : Moughamarat Nouaman
 20h00 : Journal télévisé
 20h45 : malafat iqtissadiya.
 22h00 : Dr House. (Saison 3)
 22h45 : Variétés
 23h10 : Rahalet Bahria. Documentaire
 00h00 : Journal télévisé



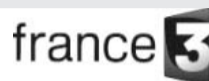
06:00 Tabaluga
 06:30 Tfoù
 10:15 Météo
 10:20 Automoto
 11:00 Téléfoot
 11:50 L'affiche du jour
 11:55 Météo
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 12:55 Face à la mer
 13:00 Journal
 13:25 Du côté de chez vous
 13:30 Météo
 13:35 Walker, Texas Ranger
 14:25 Monk
 15:15 Monk
 16:10 Dr House

17:00 Dr House : Le mauvais oeil
 17:55 Countdown : Comptes à zéro
 18:45 Sept à huit
 19:45 Du clic à la réalité
 19:50 Là où je t'emmènerai
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Courses et paris du jour
 20:39 Météo
 20:45 De l'autre côté du lit
 22:30 Les Experts
 23:20 Les Experts
 00:10 Les Experts
 00:55 Contre-enquête
 01:55 L'actualité du cinéma
 01:59 Le club de l'économie
 02:35 Le blog politique
 02:55 Reportages
 03:30 Julia Corsi
 04:20 Julia Corsi
 05:20 Musique
 05:25 Reportages



06:05 Ned ou comment survivre
 06:30 Ned ou comment survivre
 07:00 Thé ou café
 08:05 Rencontres à XV
 08:30 Sagesses bouddhistes
 08:45 Islam : L'islam au féminin
 09:15 Judaïca
 09:30 La source de vie
 10:00 Présence protestante :
 10:15 Kaïros
 10:45 Le Jour du Seigneur
 11:40 Messe
 12:05 Tout le monde veut prendre sa place
 13:00 Journal
 13:20 13h15, le dimanche
 14:05 Météo
 14:15 Vivement dimanche
 16:25 Grands nature
 17:30 Stade 2
 18:45 Point route

18:50 Vivement dimanche
 19:50 L'agenda du week-end
 19:55 Emission de solutions
 20:00 Journal
 20:30 Météo
 20:35 Fauteuils d'orchestre
 22:20 Faites entrer l'accusé :
 23:40 Journal de la nuit
 23:50 Météo
 23:55 Histoires courtes
 23:56 Le piano
 00:15 Siggil



06:00 Euronews
 06:35 Ludo
 08:15 Bunny Tonic
 10:25 Côté maison
 10:55 Côté cuisine
 11:20 Expression directe : Modem
 11:30 Météo
 11:35 La vie d'ici
 12:00 Le 12/13
 12:05 Edition régionale et locale
 12:25 Journal national
 12:50 30 millions d'amis
 13:20 Louis la Brocante
 14:55 Keno
 15:00 En course sur France 3
 15:20 Meurtre en trois actes
 17:00 Chabada
 17:55 Questions pour un super champion
 18:55 19/20 Edition nationale
 18:57 Edition régionale et locale
 19:00 Journal régional
 19:30 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 L'actualité sportive quotidienne
 20:10 Zorro : Un trésor pour le roi
 20:35 Inspecteur Barnaby
 22:05 Une histoire épique
 22:08 Météo
 22:10 Soir 3
 22:40 Tout le sport

22:55 Déshabillez-nous
 22:56 Le troisième âge au 7e ciel
 23:45 Cinéma de minuit
 23:46 L'enfer est à lui
 01:40 Soir 3
 02:10 Thalassa
 04:00 Pas sur la bouche
 04:50 Les matinales
 05:10 Questions pour un super champion



06:00 M6 Music
 07:00 Absolument stars
 09:30 M6 Kid
 11:50 Sport 6
 11:55 Turbo
 13:15 Météo
 13:20 Top chef
 17:20 66 minutes
 18:45 D&CO
 19:40 Météo
 19:45 Le 19 45
 20:05 E=M6 : Bonbons et gâteaux 20:30 Sport 6
 20:45 Capital
 22:45 Enquête exclusive
 00:10 100 % foot
 01:25 Météo
 01:30 M6 Music
 02:00 Les nuits de M6



19:00 Concert de clôture
 20:30 Arte Journal
 20:44 Thema : Shirley MacLaine
 20:45 La garçonnière
 22:45 Shirley MacLaine, une exigeante désinvolture
 00:00 One Shot Not
 00:35 L'intrus
 02:35 Danielle Mitterrand, l'in-soumise
 03:35 1991, le putsch de Moscou



06:00 Gym direct
 07:00 Télé achat
 09:00 Déco 8 : Spéciale nord
 09:45 Les dessous de table
 10:00 A vos fourchettes : 11:00 A vos recettes
 11:30 Les animaux de la 8
 12:00 La minute de vérité
 13:30 La minute de vérité
 14:30 La minute de vérité
 15:20 La minute de vérité
 16:15 Mado la Niçoise
 17:50 Les démolisseurs de l'extrême
 18:45 Les démolisseurs de l'extrême
 19:40 Les démolisseurs de l'extrême
 20:40 Mafia Blues 2, la rechute
 22:20 Mafia Blues
 00:10 Direct poker
 01:20 La vie de chantier
 03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
 09:45 En mode VIP : Maroon 5
 10:25 Les sorciers de Waverly
 10:50 Les sorciers de Waverly
 11:20 Les sorciers de Waverly
 11:45 Les sorciers de Waverly
 12:15 American Dad
 12:40 American Dad
 13:05 American Dad
 13:30 Stargate Atlantis
 14:20 Stargate Atlantis
 15:10 Stargate Atlantis
 16:00 Les anges de la télé réalité
 17:45 Pushing Daisies : Mise en bouche
 18:30 Pushing Daisies : Faux-semblant
 19:20 Friends
 19:55 Friends
 20:35 American Pie 2
 00:10 Les anges de la télé réalité
 01:55 European Poker Tour
 02:55 Programmes de nuit

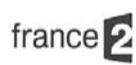
LA SELECTION DU JOUR



22h30

Les Experts :
Meurtre à double code

Réalisateur : Kenneth Fink. Avec : Gary Dourdan (Warrick Brown), George Eads (Nick Stokes), Jorja Fox (Sara Sidle), William Petersen (Gil Grissom), Marg Helgenberger (Catherine Willows).
 Une employée de casino est battue et violée en rentrant chez elle, mais elle survit et identifie son agresseur. Un test ADN innocente l'homme en question, mais Grissom se demande si cette preuve peut être trompeuse, et si l'homme n'est pas réellement coupable.



00h30

Vivement dimanche prochain



Présentateur : Michel Drucker.
 Humour et détente autour du canapé rouge de Michel Drucker, qui se fait l'écho de toute l'actualité artistique et politique. A ses côtés, Jean-Pierre Coffe propose une recette pour quatre personnes à moins de 9 euros, Claude Sérillon nous parle de l'actualité du livre, Faustine Bollaert passe le web en revue et Théo Phan présente les moments forts des programmes de France Télévision.



20h45

Capital : Quand votre vie privée vaut de l'or



Présentateur : Guy Lagache.
 Au sommaire : «Facebook : la pub vous suit à la trace !», Facebook, LinkedIn... plus de 20 millions de Français font partie d'un réseau social sur Internet - «Vie privée : le nouveau jackpot de l'infidélité». La France championne de l'infidélité ? Près de quatre Français en couple sur dix ont déjà vécu une liaison extraconjugale ou pourraient le faire, selon un sondage.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78
 Bureau régional de Béjaïa : Cité des
 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
 CCP : 37 22 55 clé 54
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Vers des vaisseaux sanguins artificiels



Vaisseau fabriqué par les chercheurs de la Brody School of Medicine.

Des vaisseaux sanguins prêts à être transplantés durant une chirurgie pourraient être bientôt disponibles grâce à une nouvelle technique développée par des chercheurs américains.

Durant certaines interventions chirurgicales, les pontages notamment, les praticiens utilisent des vaisseaux sanguins pour mettre en place des dérivations afin de revasculariser un organe mal irrigué. C'est le cas parfois après un infarctus du myocarde, le chirurgien rétablit l'alimentation sanguine du cœur en remplaçant les artères coronaires bouchées.

La plupart du temps, ce sont des vaisseaux sanguins des patients (artères mammaires ou veines saphène) qui sont employés cependant ce n'est pas toujours possible

selon les antécédents des malades. La possibilité de disposer de vaisseaux prêts à l'emploi permettrait d'éviter ces écueils.

Mais jusqu'à présent, aucun greffon vasculaire fait à partir de tissu humain n'avait pu supporter le moindre stockage et l'emploi de vaisseaux provenant d'un donneur est susceptible d'entraîner des réactions immunitaires de rejet. Des vaisseaux pourraient être produits à partir des cellules de chaque patient mais cela prendrait au moins neuf mois, délai d'attente trop long avant une opération.

Dans la revue *Science Translational Medicine*, des chercheurs de la Brody School of Medicine, de l'Université de Caroline Est présentent une nouvelle approche permettant d'obtenir des vaisseaux sanguins disponibles qui conservant leur solidité et leur efficacité après une longue conservation et donnent satisfaction une fois implantés dans de grands animaux.

Les chercheurs les ont fait pousser

en cultivant des cellules de muscle lisse de tissus de donneurs humains sur des supports en forme de tube faits dans un polymère biodégradable. Les cellules ont produit du collagène et d'autres molécules qui ont formé une matrice extracellulaire. Lorsque le support s'est dégradé, il est resté des vaisseaux sanguins complètement constitués. En utilisant un détergent, ils ont alors retiré les cellules de muscle lisse des vaisseaux pour s'assurer qu'ils ne provoqueraient pas de réponse immunitaire chez les receveurs une fois transplantés.

Des premiers essais sur de grands animaux ont montré que les vaisseaux restauraient la circulation sanguine chez les animaux sans présenter aucun signe de fibrose ou d'épaississement de leur paroi. Ces résultats indiquent que des greffons vasculaires durables dérivés de différents donneurs et débarrassés de leurs cellules conviennent pour des transplantations.

INFORMATIQUE

Les dix codes qui n'ont jamais été brisés

Si l'Internet a donné naissance à une industrie représentant des milliards de dollars qui fabrique des codes, les protégés et les attaques, les cryptologues ne sont pas tout puissants. Il existe de très vieux codes qu'ils sont aujourd'hui encore, avec toute la puissance informatique dont ils disposent, incapables de forcer. Le quotidien britannique *The Telegraph* dresse une liste de dix de ses codes inviolés.



1-Le disque de Phaistos. Il s'agit d'un disque d'argile cuite découvert en 1908 sur le site archéologique de Phaistos, en Crète. Il date probablement de l'âge du bronze minoen (2ème millénaire av. J.-C.). son diamètre est d'environ 16 cm et il est couvert, sur ses deux faces, de hiéroglyphes imprimés à l'aide de poinçons. En tout, ce sont 241 signes, dont 45 différents qui recouvrent le disque, en formant une spirale partant de l'extérieur vers le centre de l'objet. Seule une poignée de signes ont été déchiffrés.

2-L'écriture linéaire A. Une fois encore le mystère vient de Grèce. Le linéaire A est une écriture qui fut utilisée dans la Crète ancienne. Cette écriture était composée de quarante-cinq signes et idéogrammes. On suppose qu'il transcrit le langage des Minoens. Une autre écriture de la même époque, le linéaire B a été déchiffrée, mais pas le linéaire A.

3-La statue Kryptos de la CIA. Il s'agit d'une sculpture créée par Jim Sanborn exposée à Langley (Virginie) dans l'enceinte du quartier général de la CIA. Depuis son inauguration en 1990, ce monument est l'objet de nombreuses discussions quant aux messages chiffrés dont il est recouvert. À ce jour, ces messages n'ont été que partiellement déchiffrés.

4. Les lingots d'or du général Wang. En 1933, sept lingots d'or ont été fabriqués pour le général Wang à Shanghai. Ils sont recouverts d'écriture manuscrite et de cryptogrammes qui seraient la clé pour accéder à des dépôts effectués dans une banque américaine pour une somme de plus de 300 millions de dollars.

5. Le chiffre de Beale. Ce code mystérieux se trouvant sur trois messages donnerait accès à deux wagons enterrés contenant des tonnes d'or et d'argent.

6. Le manuscrit Voynich. Il s'agit d'un livre ancien écrit à l'aide d'un alphabet inconnu. Selon les estimations les plus couramment admises, il aurait été écrit entre 1450 et 1520.

7. Le Chiffre de Dorabella. C'est le nom donné au chiffre utilisé par le compositeur Edward Elgar dans une lettre adressée à une de ses connaissances, Miss Dora Penny. Ce message n'a jamais été décrypté.

8. Le Chaocipher. Le «chiffre du chaos» a été inventé par John F. Byrne en 1918 qui pendant 40 ans a tenté ensuite de convaincre le gouvernement américain de l'adopter pour ses communications secrètes. Il a lancé un défi à quiconque parviendrait à la briser. Personne n'en a été capable.

9. Le chiffre d'Agapeyeff. C'est un message chiffré proposé en 1939 par le cartographe anglais d'origine russe Alexander d'Agapeyeff dans la première édition de *Codes and Ciphers*, un ouvrage de cryptographie élémentaire. Proposé à la fin du livre comme un défi au lecteur, ce chiffre n'a pas été inclus dans les éditions ultérieures de l'ouvrage. Aucune tentative de déchiffrement n'a jamais réussi.

10. Le code de l'homme de Somerton. Le corps non identifié d'un homme a été découvert en 1948 sur la plage Somerton d'Adélaïde en Australie. Il portait un manteau et un pull lors d'une chaude journée et n'avait sur lui aucun moyen d'identification. Une valise trouvée à la gare d'Adélaïde qui aurait appartenu à l'homme comprenait dans la poche cachée d'un vêtement un morceau de papier venant d'un livre déchiré trouvé dans une voiture abandonnée. Cinq lignes de texte en lettres capitales étaient manuscrites sur ce livre et semblent être un code. Il n'a jamais été déchiffré.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GAZ DE COMBAT

Invention de Haber Fritz

Secteur Guerre

DATE 22 avril 1915

Le 22 avril 1915, à Ypres, les Allemands lâchent 150 tonnes de chlore sur le front des tranchées et tuent près de 1000 soldats français et africains, tandis que 3000 autres sont mis hors de combat. Le commandement allemand est tellement surpris du succès de l'opération qu'il ne profite pas de la trouée qui s'opère dans les lignes françaises. Derrière cette attaque se trouve le chimiste allemand Fritz Haber, le père de la guerre chimique et futur Prix Nobel de chimie.



Contacté par l'industriel Carl Duisberg, c'est lui qui a mis au point le gaz mortel, en se basant notamment sur sa propre loi, dite loi de Haber. Celle-ci exprime une relation simple entre la concentration d'un gaz et le temps d'exposition nécessaire pour provoquer la mort d'un sujet humain. Pendant la Première Guerre mondiale, Haber supervise de nombreuses attaques chimiques, dont cette première offensive à Ypres. Par la suite, d'autres gaz de combat sont mis au point par les deux armées (leur utilisation est pourtant interdite depuis le traité de La Haye de 1899). Le plus mortel d'entre eux, le phosgène, provoque la mort des sujets plusieurs heures après exposition : le gaz se transforme lentement en acide chlorhy-

drique une fois qu'il est à l'intérieur des poumons... En 1917, Fritz Haber met au point le gaz moutarde, qui est lancé pour la première fois le 11 juillet, toujours sur Ypres. Dans les années 1920, des chercheurs travaillant pour Haber mettent au point le Zyklon B. Juif, le chimiste allemand s'exile en 1934 et meurt deux ans plus tard. Certains membres de sa famille périrent dans les camps d'extermination nazis en inhalant du Zyklon B. Les armes chimiques sont utilisées dans plusieurs conflits au cours du XXe siècle et dans quelques opérations terroristes, notamment à Tokyo en 1995. La convention sur les armes chimiques, signée en janvier 1993, interdit la mise au point, la fabrication, le stockage et l'emploi de telles armes.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 5h52	Fajr : 6h11	Fajr : 6h28
Dohr : 12h43	Dohr : 13h02	Dohr : 13h20
Asr : 15h36	Asr : 15h56	Asr : 16h16
Maghreb : 17h59	Maghreb : 18h18	Maghreb : 18h38
Icha : 19h25	Icha : 19h43	Icha : 20h02

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

CHAN 2011- OUGANDA 0- ALGÉRIE 2

Les A' annoncent la couleur

La sélection algérienne A' a entamé, hier, le deuxième Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011 avec une belle victoire contre son homologue ougandaise au stade international de Khartoum sur le score de deux buts à zéro.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts auraient pu gagner cette rencontre avec un score plus large, puisque plusieurs occasions ont été offertes notamment pendant la première demi-heure. La première dangereuse action est venue à la 6e minute de jeu par Soudani qui s'est retrouvé face à face devant le gardien ougandais, mais son but a été refusé par l'arbitre, qui a donné une faute au portier ougandais. L'ouverture du score était l'œuvre de Abdel Moumen Djabou à la 17e minute, grâce à un tir puissant de plus d'une vingtaine de mètres. Les hommes de Abdelhak Benchikha ont dominé la première mi-temps de bout en bout, en affichant dès le coup d'envoi leur détermination d'aller le plus loin possible dans cette joute internationale. Le niveau technique des Algériens était beaucoup meilleur que celui des Ougandais, pendant cette première partie disputée signalons-le à sens unique. Juste après la première réalisation, les coéquipiers de Metref multiplient leurs assauts. Djalit était sur le point d'aggraver la marque, si ce n'est le gardien ougandais qui était à chaque fois à la parade.



Abdelmoumen Djabou laisse éclater sa joie après avoir inscrit le premier but.

En seconde mi-temps, les protégés de l'entraîneur national Benchikha ont mieux joué mais n'ont pas réussi à marquer un autre but malgré quelques belles opportunités notamment dans le premier quart d'heure de la partie. L'incorporation de Belkalem à la place de Maiza a donné un autre souffle à l'équipe algérienne qui désormais n'a rien laissé au hasard. Le deuxième but a été inscrit finalement par Soudani à la 62e minute, qui cède sa place par la suite à Lazhar Hadj Aissa. Les choses se sont compliquées davantage du côté du finaliste de la coupe du Nil, l'Ouganda qui a été contrainte de terminer la partie en infériorité numérique, après les expulsions de deux de ses joueurs Kasule à la 55 minute et Odur à la 70 minute.

Grâce à cette belle performance, l'Algérie prend provisoirement la tête du groupe A avec trois points, une place qu'elle partage également avec le Soudan qui a battu en match d'ouverture le Gabon sur le score d'un but à zéro. Cette belle entame des Verts reste très importante pour la suite du tournoi qui leur permet d'aborder sereinement les deux dernières rencontres de la phase de poules face respectivement au Gabon et le pays organisateur le Soudan. Le plus important a été réalisé, la sélection algérienne doit prendre maintenant très au sérieux ses prochains adversaires pour terminer cette première phase en beauté avec à la clé une première place.

M. S.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI ET JUSQU'À MERCREDI
Perturbation de l'AEP dans des communes d'Alger

L'alimentation en eau potable connaîtra une perturbation dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger de dimanche à 02h00 du matin au mercredi à la même heure, indique samedi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Il s'agit des communes de la Casbah, Oued Koreich, Bologhine (en partie), Rais Hamidou (en partie), Bab El Oued et Alger centre (en partie), qui verront leur alimentation en eau potable assurée par une distribution quotidienne pendant environ 11 heures, précise la SEAAL dans un communiqué. Cette perturbation interviendra suite à des travaux de déviation d'une conduite principale de transfert d'eau issue de la station de traitement de Boudouaou et alimentant la partie nord de la wilaya d'Alger, dans le cadre du projet de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger, ajoute-t-elle. Les travaux sont localisés au niveau de l'autoroute de l'est à proximité de la commune de Mohamadia. La remise en service de la canalisation débutera le mercredi 9 février à partir de 02h00 du matin. La SEAAL mettra en place un dispositif de citernes pour alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers afin de réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités, eu égard à l'ampleur de la zone géographique touchée par cette opération.

APS

Publicite

Nous, nous avons choisi mobilis

offre Entreprises

Des appels gratuits
24h/24
même à
0 Dinars de crédit...

Offre destinée aux entreprises:

- 3 niveaux de forfaits individuels bloqués, rechargeables par l'employé ou le gestionnaire.
- Communications gratuites en intra flotte 24h/24, 7j/7 même après épuisement du crédit.
- SMS gratuits vers tous les réseaux pour chaque forfait.
- Tarification à la seconde après la 1^{ère} minute.

Pour plus d'informations, contactez notre Service Clients Entreprises au 0661 00 73 00, ou visitez : www.mobilis.dz

partout avec vous